

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2633 - MARDI 14 JUIN 2016

CPI

Jean Pierre Bemba
connaitra sa peine
le 21 juin prochain

La Chambre de première instance III de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé qu'elle prononcera la peine à infliger à Jean Pierre Bemba le 21 juin prochain au cours d'une audience publique qui sera tenue au siège de la Cour à La Haye. À quelques jours de cette grande audience très attendue, des spéculations vont bon train quant à la nature de la peine que va encourir le leader du MLC qui a déjà passé près de huit années en prison.

Les juges ont donc la latitude de prononcer une peine d'emprisonnement à laquelle ils pourraient ajouter une amende ou la confiscation des profits, biens et avoirs tirés directement ou indirectement des crimes. Certaines sources judiciaires n'écartent pas non plus une peine d'emprisonnement à perpétuité au regard du caractère gravissime des faits mis à charge du Chairman.

Page 12



Jean Pierre Bemba (au milieu) lors de sa dernière comparution



La cheminée de la Gécamines à Lubumbashi.

GÉCAMINES

La descente aux enfers
se poursuit

La direction de cette société minière a annoncé qu'elle allait mettre à l'arrêt des filières non rentables ou reconnues dangereuses pour ses employés, notamment à Kolwezi et Likasi. Pour elle, l'heure est à l'austérité à travers la poursuite du plan social mis en œuvre. Celui-ci se révèle une pilule difficile à avaler pour les agents et cadres de cette entreprise qui verront ainsi plus de 2200 emplois être supprimés endéans trois mois.

Outre ces cessations anticipées d'activités, il faudrait y ajouter des mises à la retraite en cascade. Dans les milieux de la Chambre des mines, on table déjà sur la perte du nombre d'emplois à 3.000, sans compter quelques dix mille autres chez les sous-traitants. Une situation délétère qui, selon la direction, serait justifiée par la baisse des cours du cuivre et du cobalt.

Page 12

SANTÉ

La RDC et l'Angola
s'unissent contre
la fièvre jaune

En marge de son séjour à New-York, aux Etats-Unis, où il a pris part à la réunion de haut niveau sur le sida en Afrique et dans le monde, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a échangé avec le ministre angolais de la santé, Luis Sambo Gomes, sur certaines préoccupations des deux pays en matière de santé. Les deux personnalités se sont entendues à faire front commun pour lutter contre la fièvre Jaune, cette maladie qui sévit en Angola depuis le mois de décembre de l'année passée. Des actions seront planifiées et concertées dans ce cadre pour le bien de tous. Le contrôle des entrées et autres mouvements migratoires entre les deux pays mais aussi la vaccination contre cette dangereuse maladie sont cités au nombre des actions à mener par les deux Etats.

Page 13

MONDIAL 2018-ZONE AFRIQUE

La RDC dans le deuxième chapeau
avant le tirage au sort

La Fédération internationale de football association (Fifa) a dévoilé, le 9 juin 2016 à Zurich en Suisse où se trouve son siège, les différents chapeaux des équipes sur base de son classement mensuel, avant le tirage au sort des pays dans les groupes pour les éliminatoires de la Coupe du monde de football dont la phase finale se jouera en Russie en 2018. Classé 52e au rang mondial lors de la dernière actualisation du classement-Fifa le 4 juin 2017, la RDC se retrouve ainsi dans le deuxième chapeau en compagnie du Cap-Vert, de l'Egypte, du Nigeria et du Mali. La Fifa procédera au tirage au sort pour la zone Afrique prévu le 24 juin au Caire en Egypte, en considérant les résultats de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se déroulera au Gabon en 2017.

Page 13



Les Léopards en séance d'entraînement

ÉDITORIAL

Grands Lacs

Même si notre attention se trouve aujourd'hui centrée, individuellement ou collectivement, sur des questions nettement plus terre à terre, le sixième Sommet ordinaire de la Conférence internationale de la région des Grands lacs (CIRGL), qui s'ouvre aujourd'hui à Luanda, mérite d'être suivi de très près. Outre le fait qu'il réunit les plus hautes autorités des onze Etats composant l'immense Bassin du Congo il traitera, en effet, de problèmes qui nous concernent très directement : la paix, la sécurité, la stabilité, la lutte contre les extrémismes, l'émergence, la démocratie ; bref, l'avenir immédiat et lointain d'une communauté au sein de laquelle vivent aujourd'hui près de trois cents millions d'êtres humains, vivront demain plus de quatre cents millions d'humains.

Disons-le sans ambages : le Congo, notre pays, peut et doit jouer un rôle éminent dans la prévention et la gestion des crises qui menacent cette partie de l'Afrique. Ayant vécu lui-même des troubles profonds qu'il parvint à surmonter en se dotant d'institutions stables, en assurant sa propre sécurité et en relançant son économie, il sait mieux que personne comment peuvent se redresser des peuples en proie à de grands troubles. Mais au-delà de ce défi il a conscience que dans le temps présent seule l'instauration d'une coopération pleine et entière entre les pays du Bassin du Congo permettra de franchir les obstacles se dressant sur leur route.

Les relations anciennes, fraternelles qui unissent l'Angola et notre pays rendent la participation de celui-ci à ce sixième sommet ordinaire de la CIRGL plus nécessaire encore. Alors, en effet, que les tentatives de déstabilisation se multiplient dans cette partie du continent rien n'est plus important que la réaffirmation publique de l'amitié qui permet à nos deux peuples de résoudre dans le passé des problèmes apparemment insolubles.

À maintes reprises au cours des vingt dernières années Denis Sassou N'Guesso a avancé par diverses voies des idées et proposé des solutions pour faire avancer le projet d'intégration régionale sans lequel tout progrès économique et social s'avèrerait utopique. Le temps étant manifestement venu de traduire ces propositions en actes, voyons si le Sommet de Luanda débouchera sur des avancées significatives dans les différents domaines que concerne l'édification d'une véritable communauté de nations au cœur même de l'Afrique.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

Le M2NR dresse le bilan de son action

Créée le 6 juin 2015, la plateforme associative dénommée **Mouvement national pour la nouvelle République (M2NR)** a dressé le 11 juin à Brazzaville, le bilan de la toute première année de son existence, marqué par la mise en œuvre des chantiers de solidarité.

Ouvrant la cérémonie, le coordonnateur de cette plateforme, Paul Tchignoumba, a d'abord parlé du contexte historique qui a prévalu à la naissance de cette association. « *C'est dans un contexte effervescent, démocratique que le M2NR est né avec trois objectifs précis, à savoir la solidarité, le partage et l'espoir* », a déclaré ce dernier, avant de rappeler aux uns et aux autres, que c'est aussi le M2NR qui a appelé très tôt de tous ces vœux, à l'avène-

ment d'un Congo nouveau notamment au changement de la loi fondamentale et en portant son choix sur l'actuel chef de l'Etat. « *En un an, le M2NR a apporté son soutien au chef de l'Etat* »

Abordant le volet économique de son action, le M2NR est revenu sur ses différents projets réalisés au cours de sa première année d'existence avec la mise en œuvre des chantiers dits de solidarité, marqués au passage par le brassage de toute la jeunesse de Brazzaville autour des compétitions sportives, la distribution de 20.000 kits en vue de soutenir les parents et permettre la scolarisation des enfants issus des familles défavorisées, l'organisation à Ouessou dans le département de la Sangha des festivités dansantes en marge des festivités du 15 août et

bien d'autres actions menées en faveur des populations.

Célébré sur le thème « *Quel avenir dans la nouvelle République* », le M2NR entend axer à l'avenir son action sur quelques projets parmi lesquels, encourager la formation des jeunes en vue de leur épanouissement, réfléchir au statut du mouvement. A propos, deux hypothèses dominent la question. La première est celle qui consiste à muter le mouvement en parti politique de gauche et l'autre, garder le statu quo, c'est-à-dire maintenir sa forme actuelle. Clôturant la manifestation, Paul Tchignoumba a exhorté les dirigeants et militants de cette plateforme, à travailler davantage en vue d'affermir son rôle dans la consolidation de la nouvelle République.

Jean Jacques Koubemba

DÉPARTEMENT DU POOL

Les neufs arrondissements de Brazzaville volent au secours des déplacés

Dans le cadre de l'opération « *SOS solidarité Pool* » lancée en avril dernier par l'ONG Caritas Congo, les neufs arrondissements de la ville de Brazzaville ont remis le 09 juin aux sinistrés du Pool, des dons composés de vivres et des vêtements.

Le don a été remis aux bénéficiaires par le biais du secrétaire permanent de la Conférence des démocrates humanistes africains (Codeha), Guy Brice Parfait Kolélas qui a déclaré que ce geste permettra aux déplacés de ce département regroupés dans des sites de subvenir à leurs besoins. « *C'est la deuxième fois que je viens remettre à l'ONG Caritas Congo des vivres et des vêtements. La première fois c'était des vivres, aujourd'hui c'est un mélange. Ce don n'est pas de Parfait Kolélas mais des arrondissements de Brazzaville dans le cadre de l'opération SOS Solidarité Pool initiée par Caritas et aussi, suite*



Un échantillon du don au rapport de cette même ONG que nous avons eu et qui a par ailleurs évalué les besoins de ces sinistrés », a-t-il précisé.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

OHADA

Des experts africains en conclave à Brazzaville

Plusieurs experts issus des 17 Etats membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), se réunissent du 13 au 15 juin à Brazzaville. L'objectif de ce conclave est de formuler des « délibérations » à soumettre à la 41e session du Conseil des ministres de l'OHADA, prévue pour les 16 et 17 juin prochains dans la capitale congolaise.

En effet, durant 72 heures, des universitaires et praticiens de droit OHADA vont tenter d'examiner le programme annuel d'harmonisation ; les Actes uniformes en cours et les nouveaux projets ; l'érection d'un nouvel immeuble pour le siège de l'OHADA et l'extension du siège de la CCJA ; ainsi que l'état d'application du droit OHADA dans les 17 pays ayant en commun le droit des affaires. Outre ces sujets, les participants au conclave pourront étudier les conditions visant l'effectivité du Registre de commerce et du crédit mobilier et du fichier national ; ainsi que la mise en œuvre du registre des sociétés coopératives et la désignation de l'autorité de tutelle pour ce type de société.

Ouvrant les travaux ce 13 juin, le ministre congolais de la Jus-



Photo de famille

stice, Pierre Mabiala a salué le choix du Congo comme président 2016 de l'Organisation communautaire. « Le Congo, membre fondateur de l'OHADA, apprécie le privilège qui lui est donné d'accueillir, une fois de plus, la réunion du Conseil des ministres de commune organisation et celle préparatoire du comité des experts », a déclaré Pierre Mabiala, ajoutant que ces assises devront traduire en

actes concrets la vision de la conférence des chefs d'Etat de l'organisation.

Car, grâce à cette communauté juridique, a admis le garde des sceaux, le Congo et les autres Etats membres de l'OHADA ont enregistré des progrès économiques salutaires, notamment l'amélioration des indicateurs de création d'entreprises ; l'évolution positive des crédits à l'économie et l'importante pro-

gression du niveau des investissements directs étrangers.

Le secrétaire permanent de l'OHADA, professeur Dorothé Cossi Sossa a exhorté les délégués des Etats membres à soutenir les projets de réforme de l'organisation commune. « L'OHADA est une organisation dynamique qui jouit d'un crédit certain aussi bien en Afrique qu'à travers le monde.

Elle mérite pour ce faire, d'être accompagnée dans son évolution, afin de pouvoir atteindre les objectifs assignés par les pères fondateurs », a-t-il dit.

En ce qui concerne les avancées enregistrées grâce aux efforts de l'organisation, « nous devons être fiers de ce bilan élogieux, mais tout en étant conscients de nombreux et lourds défis qui se posent sans cesse sur notre chemin », a rappelé Dorothé Cassi Sossa.

En rappel, le Conseil des ministres est composé des ministres chargés de la Justice et des ministres des Finances, se réunissant au moins une fois par an, sur convocation de son président ou d'un tiers des Etats parties. Cet organe a pour mission, outre l'adoption des Actes uniformes, la création dans chaque Etat partie des commissions nationales.

Instituée par un Traité signé le 17 octobre 1993, l'OHADA regroupe 17 Etats parties : le Benin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Centrafrique, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Mali, le Niger, la RD. Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Fiacre Kombo

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les parlementaires sollicités pour redonner vie à ECAir

Les responsables du cabinet conseil « La Financière » ont tenu le 9 juin à Brazzaville une journée de sensibilisation à l'endroit des parlementaires, membres des commissions économie et finances des deux chambres du Parlement.

La journée visait à convaincre les députés et sénateurs de souscrire des parts dans le chiffre d'affaires de la compagnie aérienne ECAir, en proie à d'énormes difficultés.

« ECAir sollicite le soutien des députés et sénateurs pour l'aider à décoller », a d'entrée de jeu lâché le directeur général de « La Financière », Innocent Dimi, remettant à chacun des parlementaires un bulletin de souscription.

Depuis mars 2016, ECAir a initié, via le Cabinet conseil, une vaste campagne d'emprunt obligataire à travers une série d'appels publics à l'épargne intitulée « ECAir 6% brut 2016-2021 ». A travers cette opération les responsables de la compagnie entendent amener le public à « investir, fructifier et rentabiliser » leur argent pour un montant minimum de 10.000 FCFA par souscripteur, avec un intérêt de 6% du brut par an. Les initiateurs de ladite opération espèrent atteindre pour toute la campagne le montant de 60 milliards FCFA, a-t-on appris de source bien indiquée.

La compagnie aérienne ECAir a été créée en 2011 avec un chiffre d'affaires de 190 milliards FCFA répartis entre l'Etat congolais (99 %) et le Port autonome de Pointe-Noire (1%).

Outre les parlementaires, les opérateurs économiques avaient déjà été sensibilisés à la question, sans succès apparent. « Depuis le lancement de l'opération sur l'emprunt obligataire d'Ecair, aucune réaction positive n'a jusque-là été enregistrée », a-t-on lancé dans la salle.

De leur côté, les députés et sénateurs ont émis quelques réserves quant à l'issue d'une telle démarche, soulignant la nécessité « d'étudier d'abord la question avant de s'engager ». Critiquant ouvertement les contre-performances d'ECAir, les parlementaires ont posé quelques préalables : « il faut qu'on vienne d'abord vers vous pour comprendre ce qui ne marche pas avant de se prononcer », ont-ils dit, s'adressant aux responsables du Cabinet. Notons qu'ECAir emploie 700 agents pour une flotte de 7 avions dont 6 seraient à ce jour en révision hors du pays. Cette société aérienne qui a fait ces dernières années la fierté du Congo desservait plusieurs lignes nationales et internationales.

Jean Kodila

JUSTICE

Paulin Makaya devant la barre

Le président du parti « Unis Pour le Congo (UPC) » dont le procès s'est ouvert hier à Brazzaville est poursuivi pour incitation aux troubles à l'ordre public et à l'insurrection le 20 octobre 2015 pendant la campagne référendaire.

Placé en détention préventive depuis le 1er décembre 2015 à la Maison d'arrêt de Brazzaville, l'opposant congolais Paulin Makaya est jugé par la première chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance (TGI) de Brazzaville. En effet, des trois chefs d'accusation qui lui étaient reprochés, notamment l'incitation aux troubles à l'ordre public, la détention illégale d'armes de guerre et de munitions, et la complicité en vue de provoquer des incendies, seul le premier a été retenu.

En cette journée inaugurale, après l'étape des procédures, les différentes parties sont entrées dans le vif du sujet car l'ancien bras droit du président-fondateur du MCDDI (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), Bernard Kolélas, a plaidé non-coupable. S'il reconnaît avoir participé à cette marche qu'il qualifie de pacifique, Paulin Makaya estime qu'il n'était pas question de troubler l'ordre

public. « C'était une marche pacifique pour demander au président Denis Sassou N'Guesso, de respecter la Constitution. Je me sens très à l'aise après plus de six mois de détention. L'opposition est pour le pouvoir dans un pays, elle conduit vers la victoire, le succès. Je suis un très grand démocrate, nous ne sommes pas dans un Etat de droit, mais plutôt dans un Etat de chefferie », a indiqué le président de l'UPC.

Selon lui, son dossier est clair, il n'y a pas eu de risque de trouble à l'ordre public. Le rôle des hommes politiques est, a-t-il rappelé, d'inviter les populations à l'apaisement. « Mon but était d'appeler le chef de l'Etat à une présidentielle apaisée. Vous dites que j'ai marché pour aller prendre le pouvoir, prouvez-moi que je parlais prendre le pouvoir, sinon c'est une fausse accusation et je porterai au retour plainte contre l'Etat », a promis l'inculpé.

D'après Paulin Makaya qui se dit avoir exécuté une instruction de l'ensemble de l'opposition congolaise, cette marche était en conformité avec les lois de la République, notamment la Constitution du 20 janvier 2002. « J'ai marché en conformité avec ma

conscience en respectant la Constitution. J'étais moi-même au-devant de la scène alors que l'habitude des Congolais est d'envoyer les enfants des autres devant. Nous sommes au Congo, la loi est sélective. Je suis surpris que l'on me dise que le préfet avait interdit notre marche un jour avant », a-t-il déploré, rappelant que la plateforme Pona Ekolo avait également organisé une marche le 20 octobre de Moungali jusqu'à la grande poste.

Pas de liberté provisoire

La demande de la défense interjetée par Me Yvon Eric Ibouanga, consistant à la mise en liberté provisoire de Paulin Makaya a été rejetée par la première chambre présidée par Valérien Embenga. Ceci suite à un réquisitoire du parquet général qui a estimé que les faits étaient d'une extrême gravité. En effet, la défense avait jugé que les délais de détention préventive fixés à six mois ont été dépassés. Rappelons qu'outre le cabinet de Me Ibouanga, l'accusé Paulin Makaya, dont les partisans ont rempli la salle d'audience, est défendu par Me Hervé Ambroise Malonga. Les plaidoyers sont, quant à eux, prévus pour le 27 juin prochain.

Parfait Wilfried Douniama

SIAT GABON

ETATS FINANCIERS SIMPLIFIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

La société Siat Gabon, Société Anonyme à Conseil d'Administration inscrite à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à votre connaissance en vertu des dispositions de l'Article 848 de l'Acte Uniforme ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et consécutivement à l'approbation des états financiers de synthèse par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 27 Avril 2016:

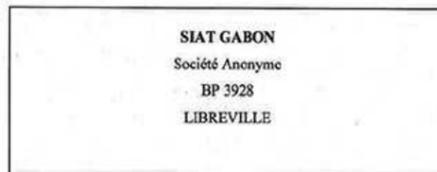
- 1 - Les états financiers de synthèse approuvés revêtus de l'attestation des commissaires aux comptes;
- 2 - La décision d'affectation du résultat déficitaire enregistré et qui s'élève à la somme de fcfa 5 716 289 089

l'Assemblée Générale a décidé de l'affecter au compte report à nouveau.

Deloitte.
Deloitte Touche Tohmatsu
BP 4660 - Libreville
Gabon

ORIGINAL

EY
Ernst & Young
BP 2278 - Libreville
Gabon



ATTESTATION

Etablie en application de l'article 848 de l'Acte Uniforme OHADA

Exercice clos le 31 décembre 2015

Nous, Deloitte Touche Tohmatsu et Ernst & Young, agissant en qualité de Commissaires aux Comptes de la société SIAT Gabon, attestons avoir procédé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux normes professionnelles applicables au Gabon, à la vérification des informations financières et comptables figurant dans le tableau de synthèse joint en annexe de la présente attestation.

Ces informations comptables et financières et le tableau de synthèse ci-joint ont été établis sous la responsabilité de la société SIAT Gabon, sur la base des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états financiers annuels ont été audités et certifiés sans réserve par nos soins, puis approuvés par l'Assemblée Générale de SIAT Gabon en date du 27 avril 2016.

Sur la base des diligences mises en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la cohérence des informations comptables et financières figurant dans le tableau de synthèse ci-joint relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, avec les états financiers annuels 2015 approuvés par l'Assemblée Générale de SIAT Gabon en date du 27 avril 2016.

Fait à Libreville, le 9 juin 2016

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu
Deloitte Touche Tohmatsu
Tél (241) 01.77.21.42 / 43 - 61.74.41.93
Fax (241) 01.74.41.92 - 8.9.2010 - Libreville
NIF: 2001B001172
R.C.M.: 2001B001172

Nicolas Balesme
Associé - Expert-Comptable agréé Cémac

Ernst & Young
Erik Watremez
Associé - Expert-Comptable

Ludovic Ngans
Expert - Comptable agréé Cémac

Données financières synthétiques

(Bilan, Comptes de résultat et Tafire)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

En Millions de XAF	31/12/15	31/12/14	Variation
Chiffre d'affaires	22 814,6	23 294,6	-480,0
Valeur Ajoutée	7 211,7	-1 648,1	8 859,8
Excédent brut d'exploitation (E.B.E.)	2 924,4	-6 049,5	8 973,9
Résultat d'exploitation	-4 179,7	-12 868,3	8 688,6
Résultat financier	-1 299,1	-368,0	-931,1
Résultat des activités ordinaires	-5 478,8	-13 236,3	7 757,5
Résultat hors activités ordinaires (HAO)	-237,5	-534,1	296,6
Résultat net à affecter	-5 716,3	-13 770,4	8 054,1

BILAN SIMPLIFIÉ

En Millions de XAF	31/12/15	31/12/14
ACTIF		
Charges immobilisées	1 402,3	1 585,4
Immobilisations incorporelles	1 474,3	1 667,3
Immobilisations corporelles	85 117,9	78 559,8
Immobilisations financières	249,2	403,8
ACTIF IMMOBILISÉ	88 243,7	82 216,3
Stocks	8 755,1	9 568,3
Clients	1 689,2	3 121,8
Autres créances et emplois assimilés	1 434,3	4 280,4
ACTIF CIRCULANT	11 878,6	16 970,5
Trésorerie - Actif	417,0	2 776,6
Comptes de régularisation - ECA	256,8	0,0
TOTAL ACTIF	100 796,1	101 963,4
PASSIF		
Capital	54 000,00	39 000,0
Primes et réserves	15 016,30	13 786,6
Résultat de l'exercice	-5 716,30	-13 770,4
CAPITAUX PROPRES	63 299,9	39 016,2
Provisions pour Risques et Charges (PRC)	1 372,3	1 105,5
Dettes financières	7 564,7	10 549,8
Fournisseurs	18 593,46	36 680,4
Autres dettes d'exploitation	3 571,08	7 266,1
PASSIF CIRCULANT	22 164,6	43 946,5
Trésorerie - Passif	6 394,7	7 345,5
TOTAL PASSIF	100 796,1	101 963,4

TAFIRE SIMPLIFIÉ

En Millions de XAF	31/12/15	31/12/14
Capacité d'autofinancement globale-Dividendes @	1 765,7	-6 275,4
Excédent Brut d'Exploitation (A) (E.B.E.)	2 924,4	-6 049,5
-Variation en besoin de financement d'exploit° (B)	14 178,6	17 550,8
-Production immobilisée (C)	-7 552,8	-5 920,3
Excédent de trésorerie d'exploitation (A+B+C)	9 550,2	5 581,0
Investissement total + BFHE (D)	-14 368,0	-9 203,3
Emplois totaux à financer (D+B)	-189,4	8 347,5
Dettes financières - Remboursement d'emprunt (E)	-2 985,0	-2 985,8
Ressources nettes de financement (@ +E)	-1 219,3	-9 261,2
Excédent ou insuffisance des ressources	-1 408,7	-913,7

Ces états financiers ont été audités par nos commissaires aux comptes et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 27/04/2016. Société de droit gabonais, Siat Gabon exerce les trois activités suivantes :

- la culture de l'hévéa et la commercialisation du caoutchouc granulé ;
- la culture de l'huile de palme, la fabrication et la commercialisation sur le territoire gabonais de l'huile de palme raffinée et du savon ;
- l'élevage.



PRODUCTION ALIMENTAIRE

Le projet Pamtac-B veut améliorer l'offre en fruits et légumes dans les marchés de Brazzaville

L'ONG française, Essor, en collaboration avec Agridev et CJID, deux organisations non gouvernementales congolaises, a lancé le 13 juin le **Projet d'appui au maraichage et à la transformation agroalimentaire et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville et sa périphérie (Pamtac-B).**

Le projet est co-financé par l'Agence française de développement (AFD), la fondation Lord Michelham of Hellighy et la Fondation RAJA Daniel Marcovici, pour une durée de trente-deux mois, et cible quatre cents maraichers.

Une source fiable proche de l'AFD indique qu'au Congo, le projet est financé à hauteur de 196 000 euros.

L'objectif poursuivi par le projet Pamtac-B est d'augmenter l'offre en fruits et légumes dans les marchés de la capitale. Il compte ainsi développer une agriculture péri-urbaine familiale durable au travers du renforcement des capacités des producteurs, des transformateurs et des organisations partenaires les accompagnant. Trois cents maraichers seront formés et accompagnés dans la zone du sud-ouest de Brazzaville et quinze unités artisanales de transformation agro-alimentaire seront appuyées à Brazzaville et ses environs. « L'idée est d'atteindre le marché brazzavillois ainsi que national. Il y a trop de travail à faire au niveau de quantité, de qualité, d'emballage et de la commercialisation », a assuré Marie-Pierre Duclercq, responsable des programmes agricoles et ruraux à Essor.

Il sera mis en œuvre dans les périphéries de Madibou, Mbouono, Kombé, Kibina, Nsangamani et Nganga Lingolo. Les tenants du projet Pamtac-B sont des acteurs des filières agricoles notamment des maraichers, producteurs, transformateurs et commerçants des produits agricoles.

Toutefois, rappelons que les maraichers de Brazzaville ont de sérieux problèmes pour la professionnalisation de leur filière : pas d'emballage de leurs produits, faible taux de broyeurs, pas de balance de transition, manque de financement, etc. Ils souhaitent cependant se constituer en une plateforme technique pour l'acquisition du matériel technique et l'obtention des moyens d'émission des informations les concernant.

La représentante de l'ONG Essor à Brazzaville, Cybill Prigent, réitère que : « Son organisation accompagne les ONG à la formation et affermit leurs capacités techniques et de gestion, notamment la comptabilité du projet y compris le renforcement méthodologique ».

Fortuné Ibara

CONGO/RELIGION

Les musulmans observent le jeûne du ramadan

Le premier vice-président du Conseil supérieur Islamique du Congo (CSIC), El Hadj Youssouf Ngolo, a affirmé, le 09 juin à Brazzaville, le bon déroulement du jeûne de ramadan.

Un taux de 75% de musulmans a débuté le jeûne du ramadan, le 06 juin. Après une période de 29 ou 30 jours selon les indications du calendrier lunaire, cet exercice spirituel sera clôturé.

Le ramadan est considéré comme l'un des rites les plus importants de cette religion. C'est également l'un des cinq piliers de l'Islam. C'est pendant le ramadan, neuvième mois du calendrier lunaire que les musulmans observent le jeûne. C'est aussi pendant ce mois que Dieu avait révélé le Coran à son prophète Mahomet.

« Le mois de chaaban, 8^e mois du calendrier lunaire prend fin dès la parution de la nouvelle lune. Les conditions sont claires : jeûner n'est pas obligatoire pour les voyageurs, mineurs et la santé doit être au point. C'est pour nous un mois de purification, une façon pour nous d'aller vers la perfection », a indiqué El Hadj Youssouf Ngolo.

Pendant toute cette période, les musulmans sont appelés à s'abstenir de manger, boire, ou avoir des relations intimes entre l'aube et le coucher du soleil. Ailleurs dans les pays à fort taux de musulmans, pendant le mois du ramadan les prix des denrées alimentaires augmentent. A la différence des autres pays du monde, au Congo Brazzaville, les prix n'ont pas flambé.

« Le Congo est un pays laïc. Il y a à peine 15% de musulmans, donc il n'y a aucune inflation constatée sur l'ensemble du territoire », a ajouté El Hadj Youssouf Ngolo.

Rappelons qu'aujourd'hui que l'Islam au Congo se porte bien avec près de 192 mosquées et environ 887 000 musulmans.

Fortuné Ibara

DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

« Ngoko a quitté le trio des districts les plus enclavés », estime Blaise Ambeto

Le député de la circonscription électorale unique de Ngoko, Blaise Ambeto, qui a fait le bilan à mi-parcours de son action, le 10 juin au cours d'une rencontre citoyenne à Brazzaville, s'est dit satisfait du travail abattu en quatre ans

Arrivé à l'Assemblée nationale en septembre 2012, le député de Ngoko, département de la Cuvette, s'était engagé pour que sa circonscription électorale



Blaise Ambeto présentant son bilan à mi-parcours/ crédit photo Adiac

change de physionomie. Selon Blaise Ambeto, à cette époque, Ngoko faisait partie des trois districts les plus démunis, les plus en retard de la Cuvette en compagnie de Loukolela et Tokou. « Je disais que je me battrais pour que Ngoko quitte ce trio, je dois travailler auprès du gouvernement. Pour parcourir les 65 km liant Owando à Ngoko en 2012, on passait 6 heures, c'était difficile, nous étions extrêmement enclavés. Tout ce qui se fait à Ngoko entre 2013 et 2017, c'est à mettre à l'actif de mon mandat », a indiqué le député devant les ressortissants de cette contrée à Brazzaville.

En effet, d'après Blaise Ambeto, beaucoup de choses ont été réa-

lisées en 4 ans, grâce à son plaidoyer. Il a, par exemple, dit avoir négocié la construction de deux écoles primaires, des logements au niveau du Centre de santé intégré (CSI) et du collège, à travers le projet Purac. Toujours grâce à son implication, la quasi-totalité des villages de la sous-préfecture bénéficient du projet « Eau pour tous » mis en œuvre par le gouvernement. A ce jour, seuls quatre villages restent encore à alimenter.

assortis des permis de conduire.

Des projets en perspective

Parmi les projets que le député de Ngoko a inscrits dans le budget 2016, il y a la connexion du district à la ligne Très haute tension d'Imboulou par Boudji, Obangu, Okia, en utilisant les panneaux solaires comme base dans certains villages. « Une équipe de techniciens s'est déjà rendue sur place pour le passage des pylônes. Au lieu de le faire passer par Boudji, ils ont choisi Owando parce que c'est plus court », a-t-il annoncé, indiquant que la route Ngoko-Voulangoulou-Mouagni sera également réhabilitée.

Directeur de campagne du candidat du Rassemblement de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Gusso, dans le district de Ngoko, Blaise Ambeto a rappelé que sa circonscription avait voté le président sortant à 100%.

Des pièces d'Etat-civil pour le district

Suite aux difficultés de trouver des pièces d'Etat-civil (extraits d'actes de naissance, cartes nationales d'identité) depuis 2009, Blaise Ambeto entend faire sous peu un don important de ces pièces à son district. « Le rôle d'un député n'est pas de construire les édifices, de distribuer de l'argent de village en village. Un député est élu pour travailler à l'Assemblée nationale : voter les lois, coordonner l'action gouvernementale. Il doit être aussi en contact permanent avec les électeurs, recueillir leurs préoccupations, leurs doléances ; revenir à Brazzaville se rapprocher de l'exécutif pour trouver des solutions aux doléances des populations », a-t-il rappelé.

Parfait Wilfried Douniama

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Présentation des conclusions de l'enquête de séroprévalence du VIH

L'atelier de restitution des résultats de l'enquête comportementale et de séro-surveillance du VIH/Sida et de la syphilis réalisée en 2014 au sein des Forces armées congolaises, s'est tenu le vendredi 10 juin au Cercle Mess des officiers de Brazzaville, sous le patronage du Chef d'état-major général-adjoint, le général René Boukaka.

Le but de cette enquête était de se documenter sur la prise en charge des décisions adéquates en matière de politique de prévention et de prise en charge du VIH et de la syphilis. L'enquête a été menée en partenariat avec le département de la défense des Etats-Unis d'Amérique. L'étude a été menée dans la période d'avril à mai 2014, à partir d'un questionnaire sur un échantillon de 980 agents de la force publique qui ont été recrutés dans les trois grandes garnisons du pays, à savoir : Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie.

La population ciblée avait un âge moyen de 32 à 37 ans, composée en majorité des hommes issus de la reli-

gion chrétienne : 5% étaient des célibataires, 68% vivaient en concubinage et 26% étaient des mariés.

Les données sociologiques de cette étude ont montré que les sergents et sergent-chefs étaient très représentés. Ils appartiennent beaucoup plus à l'armée de terre et à la gendarmerie. Les informations mises à la disposition du public font état de ce que la prévalence dans ce milieu est située désormais à 3,6%. Les enquêteurs ont, en outre, noté que les agents âgés de 40 ans sont les plus touchés avec un pic à 6,6% pour la tranche d'âge de 40 à 49 ans et 4,9% pour ceux qui ont plus de 50 ans (...). « La pandémie du Sida au Congo est bien une épidémie généralisée. La dernière étude en date, celle de 2009 situait cette prévalence à 2,8%. La population du Congo est en majorité jeune, donc, sexuellement active et le multi partenariat est très courant. Comme tous les corps en uniforme, nous avons une vulnérabilité particulière étant entendu que presque toutes les études réalisées nous donnent un taux de prévalence qui est toujours supérieur à celui que

l'on donne à la population générale », a commenté le représentant du directeur central des services de santé au ministère de la Défense nationale, le Médecin-colonel Romain Bahamboula Mpassi, soulignant que l'étude réalisée en partenariat avec Metabiota en 2009 avait trouvé à Brazzaville dans la force publique un taux de 2,6% alors que ce même taux dans la population de la même ville était à 3,2%, allusion faite aux militaires qui sont souvent en dehors de leurs foyers, en célibat géographique pour plusieurs raisons », a-t-il précisé. Prenant la parole au cours de ces travaux de restitution, la représentante de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Madame Laurenceau, a rappelé qu'en 2014 Metabiota, une entreprise de technologie de santé humaine et animale avait réalisé une enquête comportementale et de séroprévalence du VIH et de la syphilis au sein des FAC, « Cette dernière a été financée par le Programme du département de la Défense des Etats-Unis d'Amérique pour la prévention du VIH/Sida (DHAPP) », a-t-elle ajouté.

Guillaume Ondzé

Mützig récompensée pour sa qualité supérieure



L'Institut international de goût et de la Qualité (iTQi), basé à Bruxelles vient de décerner à la Brasserie du Congo (Brasco), à l'issue d'un test, le trophée de la qualité supérieure, pour le goût exceptionnel de sa bière Mützig.

En effet, sur 1750 marques représentées lors de cette édition 2016, les jurys de l'international Test et Qualité (iTQi) constitués en 120 panels, sélectionnés sur la base d'un partenariat exclusif avec les plus prestigieuses associations culinaires, ont porté leur choix sur la marque MÜTZIG, en raison de sa couleur, son odeur, sa saveur et sa texture. C'est une bière extrêmement équilibrée et appréciée par des consommateurs du monde entier d'où, les fidèles de cette marque ont une raison de plus d'en déguster davantage. « Si on a reçu une récompense, c'est parce qu'on a proposé que cette marque soit testée, analysée par des dégustateurs spécialisés. Je pense qu'on est à même de recevoir d'autres prix de ce genre si on propose un autre produit de notre gamme. Je dédie ce trophée aux maîtres brasseurs qui font un travail exceptionnel », s'est réjoui le directeur marketing et commercial de Brasco, Vicent Lavarini, lors d'une conférence de presse tenue le 7 juin à Brazzaville, au cours de

laquelle le trophée a été présenté.

« Pour nous, la qualité est un combat quotidien pour toutes les marques. On s'investit pour que le processus de fermentation soit respecté. On investit aussi dans les nouveaux équipements », a-t-il souligné.

Bière des connaisseurs, la Mützig est d'origine européenne. Légère (5%), au goût riche de houblon à base de malt et maïs, ayant un régime de brassage décoction-infusion. Sa fermentation basse dure 12 jours minimum. Elle est standardisée en filtration, légèrement alcoolisée avec une amertume moins prononcée.

La Mützig est la bière des personnes qui ont le goût de la réussite et qui demandent des produits de qualité supérieure pour ainsi justifier leur appartenance à une certaine classe sociale.

iQTI est un organisme mondialement reconnu pour sa mission de tester et de promouvoir les produits alimentaires et les boissons. Il a également pour but de mesurer et de récompenser les qualités supérieures hédoniques de chaque produit pris séparément.



**MÜTZIG
FABRIQUÉE AU CONGO
RÉCOMPENSÉE EN EUROPE**

**Trophée de la Qualité Supérieure
Bruxelles 2016**

 LE GOÛT DE LA RÉUSSITE

BURUNDI

Une nouvelle mission de l'ONU fait le point de l'enquête sur les droits de l'Homme

Trois experts des Nations unies ont rejoint une équipe d'enquêteurs indépendants à Bujumbura pour faire le point sur le travail de terrain qui est en train d'être accompli par ces derniers depuis un mois et demi.

Après avoir séjourné au Burundi, en début mars dernier, ce groupe d'experts indépendants a commencé son travail lundi. Une mission qui s'annonce difficile d'après certains observateurs, puisque que ces experts doivent prendre de grandes précautions pour préserver l'anonymat de témoins et de victimes des violences, soumis à des menaces de la part des services secrets du régime.

Au cours de leur séjour d'une semaine au Burundi, les trois experts indépendants de l'ONU devront rencontrer les autorités. Ils devront également évaluer s'il y a des améliorations en matière de respect des droits de l'Homme, voire suggérer des pistes pour améliorer la situation.

La semaine dernière, ces enquêteurs s'étaient rendus en Ouganda pour recueillir les témoignages de nombreux Burundais qui ont fui dans ce pays. Ils prévoient aussi de se rendre au Rwanda et en République démocratique du Congo pour un travail similaire.

Rappelons que le groupe d'experts indépendants de l'ONU avait été créé à la suite d'une résolution du Conseil des droits de l'Homme, le 17 décembre dernier, après une attaque de plusieurs camps militaires suivie par des accusations massives d'exécutions extrajudiciaires et des soupçons sur l'existence de fosses communes.

Nestor NGampoula

INDE/AFRIQUE

Tournée africaine du président indien, Sri Pranab Mukherjee

En visite pour une durée de 6 jours, le président indien, Sri Pranab Mukherjee, se rendra en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Namibie pour consolider les relations commerciales avec les trois pays, en droite ligne du 3^e forum Inde-Afrique de 2015.

Pour son industrie, l'Inde a besoin de pétrole et de ressources minières. Pour cela, ce pays émergent veut resserrer ses liens avec les pays africains au même titre que la Chine. Le président indien sera en compagnie d'une importante délégation composée d'un ministre d'Etat, de 4 membres du parlement, de hauts fonctionnaires, des hommes d'affaires ainsi que des médias.

La Côte d'Ivoire, la Namibie et le Ghana auraient été choisis pour cette visite, pour « leur système politique solide et à l'enracinement de la démocratie » dans ces pays, selon un officiel indien.

Le 14 juin, Sri Pranab Mukherjee sera en Côte d'Ivoire pour une visite de 48 heures. Puis, il se rendra au Ghana et terminera sa tournée africaine par la Namibie.

Né le 11 décembre 1935 dans le district de Birdhum, avant de diriger l'Inde en 2012 pour un mandat de 5 ans, Sri Pranab Mukherjee, a été respectivement ministre des Finances, des Affaires étrangères, puis de la Défense.

Noël Ndong

MINUSMA

Les Nations unies et la France prêtes pour augmenter leurs effectifs respectifs

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, vient de demander à la communauté internationale 2500 soldats et policiers supplémentaires au Mali.

La France, de son côté, est prête à renforcer l'effectif et les engins de la force Barkhane dotée de 3500 hommes, au moment où les contingents maliens et africains s'approprient à prendre le relais.

Un peloton de trois Leclerc va s'ajouter à la force de feu sur le terrain. Le ministère français de la Défense assure que « la situation dans la bande sahélo-saharienne reste globalement calme et sous contrôle des forces partenaires ». La France se sent contrainte d'adapter ses forces sur le terrain. On pense que l'arrêt de l'opération Sangaris en Centrafrique, fin 2016, au profit de l'Union européenne (UE) devrait conférer des réservoirs de force pour le Mali.

La question de renforcer la mission sécuritaire internationale de l'ONU au Mali (Minusma), présente dans le pays depuis trois ans, devient urgente, après la dernière attaque qui a fait quatre morts dans des installations onusiennes de Gao (nord), le 31 mai. Comptant sur le papier 12 000 Casques bleus, la Minusma est confrontée depuis plusieurs mois à des attaques répétées des groupes armés locaux qui tiennent le nord du pays. Le Conseil de sécurité des Nations unies va décider du renforcement des capacités humaines sa mission le 16 juin prochain. Reste à trouver le financement et à convaincre les pays contributeurs. La mission des Nations unies au Mali (Minusma) compte actuellement 10407 personnes. La composante militaire devrait augmenter de 2049 personnes pour la porter à un effectif total de 13289 personnes.

Noël Ndong

MONNAIE

Le franc CFA a « encore de l'avenir », déclare le ministre gabonais de l'Economie

Le franc CFA a constitué un «élément de stabilité» économique dans les 15 pays d'Afrique subsaharienne qui l'utilisent et il a «encore de l'avenir», a estimé lundi le ministre gabonais de l'Economie, Régis Immongault.

« Le franc CFA a été un élément qui a renforcé la stabilité macroéconomique et monétaire de nos Etats », a déclaré le ministre, également chargé de la promotion des investissements et de la prospective, lors d'un entretien avec l'AFP à Paris.

Le «CFA», nom donné à deux monnaies distinctes, utilisées par 155 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, est lié à l'Euro par un système de parité fixe. Pour garantir cette parité, les Etats africains doivent déposer 50% de leurs réserves de change auprès

du Trésor français.

Ce lien fort avec l'Euro est considéré par beaucoup comme un gage de stabilité, mais accusé par d'autres de freiner le développement de l'Afrique et de lui faire perdre une part de sa souveraineté en matière de politique monétaire.

«Les gens veulent changer (...) mais il ne faut pas faire un saut dans l'inconnu», a estimé Régis Immongault. «Nous pensons que le franc CFA a encore son avenir. L'essentiel est d'adapter, d'installer une certaine flexibilité qui reflète la modernisation de nos économies».

A cet égard, «certains éléments de souplesse, de modernisation de nos banques centrales sur lesquels on discute» avec le ministère français des Finances «nous rassurent», a ajouté le ministre gabonais.

«Nous pouvons placer 50% de

nos réserves hors de la Banque de France, c'est une souplesse», a-t-il notamment souligné.

Lors du lancement du franc CFA en 1945, les pays membres devaient déposer la totalité de leurs réserves de change auprès du Trésor français. Cette proportion est descendue à 65%, puis 50%, mais reste trop élevée aux yeux de certains critiques, tel le président tchadien Idriss Déby.

La zone franc comprend 14 pays d'Afrique subsaharienne : 8 membres de l'Uemoa (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) et 6 de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-équatoriale, Tchad). Ces deux zones ont chacune leur banque centrale, basées à Dakar (Bceao) et Yaoundé (Beac). Le quinzième membre de cette zone est l'archipel des Comores.

Afp

LUTTE CONTRE LA FAIM

Aller au-delà de la simple dénonciation

Le pape François s'est rendu au siège du PAM lundi, pour appeler le monde à se mobiliser concrètement contre la faim et les gaspillages.

La faim est une des plus grandes menaces à la paix et à une sereine cohabitation entre les hommes ; pour la vaincre, il ne suffit pas de la décrire ou de la dénoncer. C'est, en substance, ce que le pape François est allé rappeler à la communauté internationale lundi, lorsqu'il a pris la parole au siège du Programme alimentaire mondial, PAM. Le Saint-Père a invité à sortir des simples études académiques de description, des discours interminables quand le temps est à s'attaquer au concret des défis qui se posent à la famille humaine. D'ailleurs, pour en donner l'exemple, il a préféré remettre plutôt que lire le discours qu'il avait réservé au personnel du PAM – « trop ennuyeux ! », a-t-il expliqué. « La crédibilité d'une Institution ne se fonde pas sur ses déclarations, mais sur les actions réalisées par ses membres », a-t-il rappelé. Nous vivons dans un monde saturé d'images et d'informations, y compris sur le malheur et la souffrance des autres d'un bout à l'autre de la planète : mais cela ne contribue pas à nous rapprocher les uns des autres ; à susciter une culture de la solidarité. Au contraire, nous entrons dans une « naturalisation de la misère », a déploré le pape. Or, « aujourd'hui, nous ne

pouvons pas nous contenter de connaître seulement la situation de beaucoup de nos frères ; il est insuffisant d'élaborer de longues réflexions ou de nous adonner à d'interminables discussions sur ces mêmes réflexions, en répétant sans cesse des sujets déjà connus de tous. Il faut «dénaturaliser» la misère et cesser de la considérer comme une donnée de plus de la réalité.

excessive et l'utilisation de nourriture à d'autres fins sont devant nos yeux... La terre, maltraitée et exploitée, en beaucoup d'endroits dans le monde continue de nous donner ses fruits... (Mais) nous avons transformé un don qui a une finalité universelle en un privilège de peu de personnes. Nous avons fait de ces fruits de la terre... des commodités de quelques-uns, en créant de cette manière l'exclusion », a dénoncé le pape.

Avant sa prise de parole, le

« La crédibilité d'une institution ne se fonde pas sur ses déclarations, mais sur les actions réalisées par ses membres »

Nous ne pouvons pas «naturaliser» la faim de tant de personnes ».

Le chef de l'Eglise catholique a poursuivi en rappelant quelques-unes de ses grandes préoccupations du moment. « Lorsque j'ai été à la FAO, à l'occasion de la II^{ème} Conférence Internationale sur la nutrition, je vous disais que l'une des grandes incohérences que nous étions invités à assumer était le fait que, alors qu'il y a de la nourriture pour tous, tous ne peuvent pas manger, tandis que le gaspillage, le déchet, la consommation

Pape s'était incliné devant « le Mur de la Mémoire » du PAM à l'entrée, rappelant les noms des fonctionnaires tombés en mission. Il s'était fait présenter ensuite les différents ministres des Affaires étrangères ou de l'Agriculture venus à cette session annuelle du Conseil d'administration du PAM. Parmi eux, neuf proviennent de pays africains: Burkina Faso, Tchad, Ethiopie, Gambie, Lesotho, Somalie, Sud-Soudan, Bénin et Congo, représenté par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso.

Lucien Mpama

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROMOTION DES
INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE



COMMUNIQUE

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE « EOG 6,5% NET 2016-2021 »

Le 21 mai 2016, suite à la décision n°2016-04 de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) portant enregistrement du document d'information de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de l'Etat Gabonais, dénommé « EOG 6,5% Net 2016-2021 », d'un montant de 98 milliards de FCFA, le Gouvernement a entamé dès le 23 mai 2016 une campagne de communication à l'adresse des investisseurs institutionnels et le grand public de la zone CEMAC. Au terme de celle-ci et de la période de souscription, il ressort des résultats centralisés par le syndicat de placement de l'emprunt que l'appétit des investisseurs locaux et internationaux, pour les titres émis par la République Gabonaise, se situe à un niveau élevé.

Au regard des possibilités actuelles du marché financier régional, le Gouvernement Gabonais a décidé de procéder à un réajustement des sources de financements des nouveaux emprunts pour l'année 2016, consignés dans « La Stratégie d'Endettement de l'Etat », ce conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi de finances 2016 qui autorise « le Gouvernement à procéder aux ajustements conjoncturels nécessaires, tout en respectant les limites des ratios d'endettement arrêtés dans cette stratégie ».

Aussi, le plafond des nouveaux emprunts en FCFA est-il porté à 140 milliards de FCFA contre 100 milliards de FCFA prévus dans la « Stratégie d'Endettement de l'Etat ». Parallèlement, le plafond des emprunts en USD et autres monnaies à change variable est ramené à 514 milliards de FCFA contre 554 milliards de FCFA.

Le réaménagement opéré permet, sans modifier le montant global du plafond des nouveaux emprunts de l'Etat pour l'année en cours, de réduire le niveau d'exposition du Gabon à la dette extérieure en baissant son encours futur et en atténuant les risques inhérents à la hausse du cours du dollar américain. Elle constitue également l'occasion, pour le Gouvernement Gabonais, de contribuer davantage au développement du marché financier régional, en densifiant les échanges de titres sur la bourse régionale et d'affirmer, par ailleurs, sa stratégie de positionnement en tant qu'émetteur de référence dans la sous région.

En conséquence, le Gouvernement Gabonais va satisfaire la totalité des demandes exprimées sur l'émission obligataire « EOG 6,5% Net 2016-2021 » en émettant au-delà des 98 milliards de FCFA prévus.

Les ressources additionnelles mobilisées sur le marché financier régional permettront de financer l'intégralité des projets attachés à l'émission obligataire « EOG 6,5% Net 2016-2021 » et accessoirement, elles appuieront les contreparties locales des projets stratégiques cofinancés.

Fait à Libreville, le 9 juin 2016

P. Le Ministre du Développement Durable, de l'Economie,
de la Promotion des Investissements et de la Prospective

P. I Le Ministre Délégué

Marie-Julie BILOGO-BI-NZENDONG



VIH/SIDA

Les premières dames d'Afrique s'engagent à fournir des services intégrés focalisés sur les adolescents

Devant la vulnérabilité accrue des adolescents et des jeunes femmes, les épouses des chefs d'Etat, regroupées au sein de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida (OPDAS), se sont réunies le 8 juin à New York, en marge du sommet de haut niveau sur le sida, pour mettre en place de nouvelles stratégies de lutte.

Dans une déclaration rendue publique par l'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de l'OPDAS, section Congo, les premières dames d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie-Pacifique, ont promis de travailler avec et pour les adolescentes et les jeunes femmes, « afin de leur permettre de réaliser leur plein potentiel, de créer un environnement sûr et prospère, de bien-être et de bon état de santé ». Elles se disent déterminer d'œuvrer davantage pour « une Afrique sans VIH et sans sida, sans mortalité maternelle et infantile », pour que les femmes et les enfants jouissent de l'égalité des chances.

Autant, elles ont reconnu le leadership et l'engagement renouvelés des Etats membres des Nations unies, des communautés, des organisations des femmes vivant avec le VIH, et des partenaires pour assurer l'accélération de la réponse au VIH, « ne laissant personne derrière, au cours des cinq prochaines années », afin d'atteindre les objectifs fixés. « Les premières dames continueront à plaider en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes, en vue de stopper les violences basées sur le sexe », a dit Antoinette Sassou N'Guesso.

Autres défis, les femmes se sont engagées, entre autres, à soutenir des actions intersectorielles pour assurer la bonne santé et le bien-être des adolescents et des jeunes, et favoriser l'accès aux services préventifs et curatifs, répondant aux besoins des adolescentes, y compris la vaccination, la nutrition, la santé, les droits sexuels et reproductifs, l'éducation et la création



des moyens de subsistance etc. Enfin, elles ont décidé de faire évoluer leur coalition pour qu'elle devienne une plateforme mondiale.

Le financement, acteur clé de la lutte contre le VIH/Sida

Partout en Afrique subsaharienne où vivent 25 des 35 millions de personnes atteintes du virus du VIH dans le monde, les difficultés de financement se multiplient. Un phénomène que les premières dames ont, une nouvelle fois, souligné lorsqu'elles ont pris tour à tour la parole pour expliquer les politiques de lutte menées dans leurs pays respectifs, et les difficultés qu'elles rencontrent dans la mise en œuvre de certains engagements. Les intervenantes ont mentionné aussi l'importance de lutter contre les discriminations, élément clé du succès de la lutte contre le sida. Après avoir salué les actions des premières dames, la coordinatrice du gouvernement américain pour la lutte contre le Sida, Deborah Birx, a relevé que la lutte contre le sida constitue l'une des premières priorités des partenaires au développement. De ce fait, « une pluralité d'acteurs doit concourir à combattre cette maladie ». Convaincu qu'il reste beaucoup à faire pour accroître la participation de la société civile, le PDG de l'Alliance mondiale pour la vaccination et l'immunisation (GAVI), Seth Berkley, a promis offrir son soutien afin de favoriser l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre des politiques nationales. Plusieurs partenaires ont pris la parole pour proposer une approche de solution dans des thèmes variés, tels que : la route pour mettre fin au mariage des

Antoinette Sassou N'Guesso présente à la réunion enfants en Afrique ; la prévention du VIH chez les jeunes femmes et les adolescents basée sur une analyse neutre et réelle, etc.

Signalons que la réunion de l'Opdas a été organisée en collaboration avec Gavi, l'alliance du vaccin ; le plan d'urgence du président américain pour la lutte contre le sida et l'Onu-sida. Elle a été également marquée par le témoignage émouvant de Thandiwe Mudumo Africaid Zwandiri, une jeune fille zimbabwéenne de 20 ans, séropositive. Dans une salle archicomble, elle a raconté son combat de la vie car elle a contacté la maladie après avoir été abusée sexuellement plusieurs fois.

« On ne vit pas tout à fait normalement quand on est une personne séropositive, mais sans trithérapie, on rentre dans le couloir de la mort », a-t-elle dit. Son combat aujourd'hui est de dire et répéter « qu'il ne faut pas avoir peur d'être détecté parce qu'on ne sera plus un facteur de transmission, une fois qu'on est traité ». Soumise à un très lourd traitement, Thandiwe considère qu'elle vit une aventure extraordinaire, l'aventure de la vie, car, elle représente, a-t-elle ajouté, « toutes les adolescentes qui sont restées muettes pendant longtemps ». Après son témoignage, Thandiwe a reçu le soutien moral du public qui s'est levé pour l'applaudir. Très ému, le directeur exécutif de l'Onu-Sida, Michel Sidibé, qui l'a serrée dans ses bras n'a eu d'autres mots que de l'encourager. Il a aussi rendu hommage aux premières dames et aux femmes du monde entier qui soutiennent sans relâche la riposte au sida.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

Antoinette Sassou N'Guesso sollicite l'appui du Congrès américain

Après avoir établi, l'an dernier, un partenariat avec Sickle Cell Disease Association of America, INC, une association américaine et le Centre national de l'université d'Howard, la présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, a sollicité, le 9 juin l'appui des Etats-Unis pour la mise en œuvre au Congo d'un programme cohérent et pratique.

« Notre présence en ces lieux est l'occasion de puiser votre expérience, les bonnes pratiques pour la lutte contre la maladie. Nous sommes aussi, malgré notre foi dans le combat, ressortissants d'un pays aux moyens limités. L'appui de votre pays dans la mise en œuvre au Congo d'un programme cohérent et pratique, nous semble indispensable », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso, l'épouse du chef de l'Etat devant le congrès américain, dans la grande salle du Capitole.

« Le Congo, mon pays, qui a plus de 25% de sa population porteuse du trait de la maladie, ne peut malgré toute notre bonne volonté réussir seul à mettre en place des mécanismes de sensibilisation, de recherche et de prise en charge de cette pathologie. Je vous prie mes frères et amis congressmen de bien vouloir transmettre à votre institution, les cris des malades africains qui aimeraient bénéficier des avancées américaines dans la lutte contre cette pathologie », a-t-elle ajouté.

Son engagement et celui de sa Fondation dans la campagne de sensibilisation sur cette maladie génétique dans plusieurs continents du monde, notamment, l'Europe, l'Asie, le Moyen Orient, l'Amérique, sans oublier l'Afrique, n'est pas passé sous silence.



La visite de l'hôpital

« Les craintes et les peines des parents et d'enfants malades ne me sont pas étrangères. C'est fort de ce vécu que je me suis impliquée à fond depuis 2003 dans la lutte internationale, pour sortir la drépanocytose de son anonymat. La coopération et la mutualisation des expériences et des efforts permettront, à coup sûr, d'obtenir des résultats probants à l'endroit des malades », a expliqué la première dame du Congo.

La drépanocytose, un problème de santé publique

Le couronnement du plaidoyer de l'épouse du chef de l'Etat a été la résolution adoptée par l'assemblée générale des Nations unies en décembre 2008, faisant de la drépanocytose un problème de santé publique, et la proclamation de la journée internationale de sensibilisation à la drépanocytose célébrée le 19 juin de chaque année. Au passage, des résolutions de même nature avaient été présentées et adoptées à l'Unesco, à l'OMS et à l'Union Africaine.

Au plan national, Antoinette Sassou N'Guesso a évoqué l'inauguration l'an dernier du Centre national de référence contre la drépanocytose à vocation sous régionale, sans oublier l'organisation en 2005 à Brazzaville des premiers Etats généraux mondiaux de la drépanocytose, qui avaient réuni plus de mille délégués venus des quatre coins de la planète.

Prenant tour à tour la parole, les sénateurs, Charles Rangel et Danny Davis de la chambre des Représentants de New York et d'Illinois ont félicité la présidente de la fondation Congo-Assistance pour le combat qu'elle mène dans le cadre de la sensibilisation sur cette pathologie. Pour eux, il semble donc urgent d'investir dans la recherche thérapeutique, dès à présent.

En sa qualité de directeur des hôpitaux, le professeur Alexis Elira Dokéki, qui faisait partie de la délégation congolaise, a également fait un exposé sur la drépanocytose.

Après ce plaidoyer, Antoinette Sassou N'Guesso et la délégation qui l'a accompagnée ont eu droit à une visite guidée du Centre national de l'université d'Howard à Washington.

Maladie chronique grave d'origine génétique, la drépanocytose, atteindrait chaque année plus de 300 000 enfants en Afrique subsaharienne. 25 à 30% de formes hétérozygotes dans certaines régions et, un enfant sur cent est hétérozygote.

Environ 50 millions d'individus dans le monde sont porteurs du trait drépanocytaire et donc susceptibles de transmettre cette affection génétique de l'hémoglobine à leurs descendances. Sur le continent africain, où l'on dénombre déjà dans certains pays jusqu'à 2 % de nouveau-nés atteints, la maladie risque de prendre de l'ampleur. Au Congo, sur une population de quatre millions d'habitants, environ 25% sont hétérozygotes (AS) et 2% des enfants naissent drépanocytaires (SS).

En plus des traitements destinés à soulager la douleur et à lutter contre les complications, il est nécessaire de développer un traitement de fond limitant la transmission de la maladie.

Y.R. Nz.

MIKHAEL'S
WORLD

SUIVEZ L' EURO 2016 SUR ECRAN GEANT

50% de réduction sur toutes les boissons alcoolisées

Menu spécial pour L'EURO 2016

Contact:
00242 06 4 66 66 21
00242 05 3 66 66 21
00242 06 4 66 66 17

EURO 2016 FRANCE

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellite : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°004/FRCON/2016

Date de publication : 9 Juin 2016
Date limite de dépôt des candidatures : 24 Juin 2016

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet GCP/PRC/007/GFF** intitulé « *Gestion intégrée des mangroves et zone humides associées, et des écosystèmes forestiers côtiers de la République du Congo* », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

- Un Consultant national en communication.**
Lieu de travail : Pointe Noire, avec possibilité de déplacements à l'intérieur du pays.
Durée de contrat : 1 mois de travail effectif sur une période de 2 mois.

COMPETENCES REQUISES

- Diplôme universitaire en communication avec une bonne expérience en science et techniques de la communication (Journalisme, recherches).
- Une expérience d'au moins 3 ans en production, diffusion et la réalisation : conception (définition du projet) ; type de format (émission /courte) : magazine, reportage, rubrique ; périodicité : quotidienne, hebdomadaire... des spots télé de sensibilisation...
- autres outils appropriés de communication et mobilisation sociale dans le secteur de forêt côtière et zones humides est un atout.
- La connaissance d'au moins une langue du système des Nations Unies est un atout.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°004/FRCON/2016 » et « l'intitulé du poste »), à
Madame la Représentante de la FAO
BP. 972
14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.
Ou par voie électronique :

Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE N°004/FRCON/2016
A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les **termes de référence** ainsi que le **PHF ou P11** au bureau de la Représentation de la FAO ou d'en demander à l'adresse : FAO-CG@fao.org

Fait à Brazzaville, le 8 Juin 2016

Suze PERCY FILIPPINI
Représentante

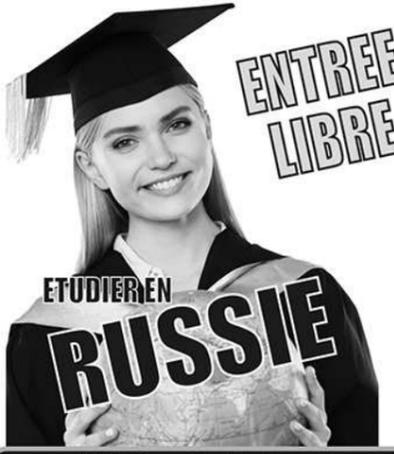
Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec
le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent au

salons éducatifs

«ETUDIER EN RUSSIE-2016»

les 17-18 juin

à Brazzaville de 9 à 14 heures



ENTREE LIBRE

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

les 17-18 juin

à Pointe-Noire de 9 à 14 heures

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresse:
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

AVIS DE PERTE

Monsieur FARRAN ABBAS domicilié à la villa SOPROGI OCH Mougali, demande à toute personne de bonne volonté ayant retrouvé deux passeports ordinaires libanais : l'un expiré N° 1852535 et l'autre en cours de validité N° RL3229472, de bien vouloir les déposer à la Société BUROTOP IRIS, sise au n°4 Avenue Foch en face de la Mandarine.
Une forte récompense lui est réservée.

IN MEMORIAM

Voilà déjà 50 ans que M. Pierre Namouna ancien inspecteur de police nous a quitté. Son amour, sa générosité et sa présence affectueuse nous manquent tous les jours un peu plus. Le temps passé n'altère pas l'amour et la dévotion que les enfants Namouna, la famille et les amis qui l'ont connu lui accordaient. A tel point son image est toujours présente à nos yeux. A cette occasion, les enfants Namouna vous prient d'avoir une pensée pieuse pour lui. Dans nos cœurs pour toujours, ta générosité sera à jamais gardée.



NÉCROLOGIE

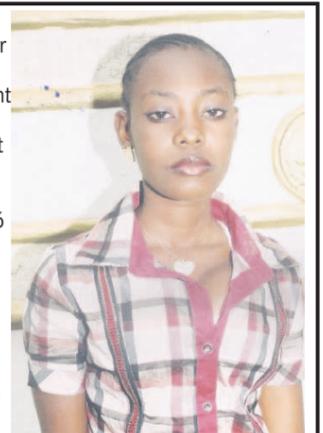
Bernadette Ibara, Gabriel Ongandza, Parfait Nyanga et les enfants Itoua Natacha, Itoua Quentin, Itoua Bergena ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mr Itoua Jean alias le Watt - grand John, survenu à Brazzaville le 4 juin 2016, des suites d'une maladie.
La veillée mortuaire se tient à Talangaï dans la rue Bouenza n° 189 (arrêt Mboulé).
L'inhumation aura lieu le mercredi 15 juin au cimetière privé Bouka.



Roger Séraphin Ioupet agent des Dépêches de B/ville La famille Ioupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali.
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Siméon Ntsayouolo, agent des dépêches de Brazzaville, Théophile Dietouhangana, directeur départemental des collectivités locales de Brazzaville, Célestine Milandou, enseignante ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur nièce et fille Dietouhangana Koutoula Belva Divine, étudiante en 2^e année STC à l'université Marien-Ngouabi survenu le vendredi 3 juin 2016 au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire est située au n°32, rue Ngandiemo Moukondo - Brazzaville.
L'inhumation aura lieu le mardi 14 juin à Brazzaville au cimetière la Grâce (Itatolo) après une messe qui sera dite en la paroisse Saint-Louis-Marie Grignon de Montfort de Mikalou.



CONGO-SÉNÉGAL

Le développement touristique à l'ordre du jour de la prochaine commission mixte

Dans le cadre de la coopération entre le Sénégal et le Congo en vue du développement du secteur du tourisme et des loisirs, la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault, a reçu le 07 juin, dans son cabinet de travail, l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batawa Kane Niang.



La ministre du Tourisme et des loisirs et l'ambassadeur du Sénégal au Congo

L'entretien entre Arlette Soudan Nonault et Batawa Kane Niang rentre dans le cadre des préparatifs de la grande commission mixte de coopération Sénégal-Congo, prévue à Dakar du 27 au 29 juillet 2016.

A sa sortie d'audience, Batawa Kane Niang, s'est livrée à la presse. « On a parlé de coopération. Comme vous le savez, la commission mixte Sénégal-Congo se tient du 27 au 29 juillet 2016. Je suis venue échanger avec madame le ministre sur ces questions, sur le projet d'accord de coopération qui existe entre les deux pays pour avoir sa vision et partager les informations que nous avons depuis trois ans sur ces questions-là ».

Les deux personnalités ont aussi échangé sur les sites et le potentiel touristique du Sénégal. A cet

effet, l'ambassadeur du Sénégal a salué l'engagement de la ministre sur le développement du potentiel touristique du Congo. Elle souhaite que cela aille encore plus loin dans l'échange d'expériences. « Je pense que c'est la commission mixte qui réglera ces questions, parce qu'il y aura des experts des deux ministères qui travailleront en étroite collaboration pour développer le potentiel touristique du Congo qui est beaucoup plus important que le potentiel touristique du Sé-

négal. Je crois Mme la ministre connaît les enjeux, et elle est extrêmement dévouée pour développer ce tourisme ici au Congo, aussi bien le tourisme balnéaire que le tourisme culturel. Je suis bien impressionnée par sa vision parce qu'elle vient d'arriver à la tête du département, mais à l'entendre parler c'est comme si elle avait déjà passé 15 ans à la tête de ce département. En tant que femme je suis très fière », a-t-elle déclaré.

Bruno Okokana

COOPÉRATION

Ethiopian Airlines s'engage à accompagner les événements culturels au Congo

C'est ce qu'a déclaré la représentante de cette compagnie aérienne en République du Congo, Fasika Ketema, à sa sortie d'audience avec le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mammoni, le lundi 13 juin 2016.

Fasika Ketema est venue présenter ses civilités au nouveau ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mammoni, avant d'annoncer les intentions de sa compagnie de travailler avec ce département ministériel.

« J'ai adressé mes félicitations au nouveau ministre pour les pouvoirs qu'on lui a confiés. Ethiopian Airlines est prête à travailler durement et en franche collaboration avec le ministère de



La délégation de la compagnie Ethiopian Airlines posant avec le ministre de la Culture et des arts. Nous avons discuté avec le ministre aujourd'hui pour voir comment nous pouvons mettre les moyens en place pour aider tous ceux qui viennent au Congo pour les différents événements culturels », a-t-elle déclaré à la presse à sa sortie d'audience, annonçant d'ores et déjà qu'Ethiopian Airlines soutiendra la prochaine édition du Festival panafricain de musique dans le cadre du transport.

B.Ok.

CONCOURS D'ENTREE 2016 AUX CLASSES RENFORCEES

DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

Après le BEPC, faire le choix de l'excellence

Pour la 7^{ème} année consécutive, TOTAL E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargée de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques: série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscriptions aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de science physique et de science naturelle équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque...etc).

Le concours aura lieu à Pointe-Noire du 08 au 09 Août 2016 à la suite d'une présélection sur dossier.

Si tu as entre 13 et 16 ans tu peux déposer ton dossier de candidatures du 7 juin au 11 juillet aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du Département (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au secrétariat du lycée VICTOR AUGAGNEUR de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paul située en face de la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^{ème} et de 4^{ème} ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2)
- Certificat de nationalité (1)

Bonne chance !

www.cg.total.com
TotalCongo
 Total E&P Congo
 Avenue Raymond Poincaré
 B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo
 Tél.: 00 (242) 94 60 00
 Fax : 00 (242) 94 68 75

COPA AMERICA 2016

Le Pérou sort le Brésil

Le Pérou s'est offert une retentissante victoire face au Brésil (1-0) dimanche, synonyme d'élimination de la Copa America 2016 et de nouveau un camouflet pour la Seleçao.

Les joueurs de Dunga, impressionnants vainqueurs d'Haïti (7-1) quatre jours plus tôt, affrontaient hier le Pérou, pour le compte de la 3^e journée de la phase de poule de la Copa America. Les Auriverde prenaient le contrôle du match, mais buttaient sur son excellent gardien Pedro Gallese, à l'image de Gabriel. La nouvelle sensation brésilienne pensait avoir ouvert la marque à la 27^e minute, mais Gallese détournait son tir rasant du bout des doigts.

Le Pérou qui devait impérativement s'imposer pour poursuivre sa route, réagissait sur des contres et des coups de pied arrêtés. Christian Cueva était ainsi tout prêt de surprendre Alisson à la 49^e minute sur un coup franc. Jusqu'à la 75^e minute, où Andy Polo prenait de vitesse la défense brésilienne et centrait dans la surface de réparation pour Raul Ruidiaz.

L'attaquant du club péruvien d'Universitario reprenait le ballon instantanément et le propulsait dans le but, mais Alisson et les défenseurs brésiliens ont aussitôt signalé qu'il avait marqué avec son bras.

Dans la plus grande confusion, l'arbitre, assailli par les joueurs des deux équipes, a dans un premier temps semblé vouloir valider le but, avant de se raviser, puis il s'est entretenu avec ses assistants et le quatrième arbitre par liaison radio.

A la grande colère des joueurs brésiliens, le but a finalement été validé alors que les images confirmaient bien que Ruidiaz avait utilisé son bras, ce qui devrait relancer le débat sur l'arbitrage vidéo.

Avec cette défaite, le Brésil qui pouvait se contenter d'un nul, a terminé à la 3^e place du groupe B, tandis que le Pérou et l'Equateur, vainqueur plus tôt de Haïti (4-0), ont, eux, obtenu leurs billets pour les quarts de finale.

Le Pérou affrontera la Colombie vendredi et l'Equateur sera opposé aux Etats-Unis jeudi. Le Brésil avait abordé cette Copa America 2016 sans sa star Neymar, ménagée en vue des Jeux Olympiques 2016 de Rio où il tentera d'offrir le seul titre qui manque à son pays.

La Seleçao qui n'avait plus quitté aussi tôt une Copa America depuis 1987, est le deuxième cador, après l'Uruguay, à mordre la poussière dès la première phase de cette Copa du Centenaire. Son sélectionneur Dunga, déjà contesté avant le tournoi, pourrait faire les frais de ce nouveau camouflet, deux ans après la déroute du Mondial-2014 à domicile.

Camille Delourme

CONCLAVE DE BRUXELLES

CR-UDPS, même combat !

La plateforme et ce parti politique se disent, tous deux, engagés pour une réelle démocratie en RDC, exigeant le respect non seulement de la constitution, mais aussi la libération de tous les prisonniers incarcérés pour des raisons politiques.

Une forte délégation de la Convention des républicains (CR), un regroupement politique de l'opposition, a pris une par active au conclave de la capitale belge lancé le 8 juin, à l'invitation du président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (Udps), Etienne Tshisekedi. Conduite par son initiateur, Kitenge Yesu, la plateforme s'est démarquée par sa contribution lors des ateliers dont les recommandations ont donné lieu à ce qu'il convient désormais d'appeler Acte d'engagement de Genval. Dans cette prestation, on note une nette identité des vues entre l'Udps et la CR, toutes deux engagées pour une réelle démocratie en RDC, en ce qu'ils exigent non seulement le respect de la constitution, mais aussi, la libération de tous les prisonniers incarcérés pour des raisons politiques. Forte de quatre personnes, la délégation de la Convention des républicains a dit ne rien voir d'inconvénient à répondre à une invitation qui cadre avec les exigences de ce regroupement politique, formulées maintes fois, appelant,

notamment au respect de la Constitution, de l'accord-cadre d'Addis-Abeba et de la résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il convient de noter que les délégués de l'opposition et de la société civile réunis en conclave à Genval, près de Bruxelles, ont exigé l'organisation de l'élection présidentielle avant le 19 décembre 2016. La centaine de délégués à ce forum qui s'est clôturé dans la nuit du 9 au 10 juin a rejeté « le dialogue convoqué par l'ordonnance du président de la République » depuis le 28 novembre 2015. Les forces politiques et sociales de la RDC ont, par ailleurs, demandé « la mise en œuvre intégrale de la résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU sous la modération du facilitateur international renforcée par un panel de représentants des Nations unies, de l'Union européenne, de l'Union africaine, de l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi que des Etats-Unis ». Plusieurs ténors de l'opposition, ainsi que de la société civile ont répondu présents à cette rencontre. Le but affiché de cet événement était de fédérer les forces acquises au changement, et de demander le départ de l'actuel Chef de l'Etat, au terme de son mandat constitutionnel.

L.D.

CPI

Jean Pierre Bemba connaîtra sa peine le 21 juin prochain

La Chambre de première instance III de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé qu'elle prononcera cette peine à cette date au cours d'une audience publique qui sera tenue au siège de la Cour à La Haye.



Jean Pierre Bemba

Lentement mais sûrement, l'on s'achemine vers le dénouement de l'affaire « Le Procureur vs Jean-Pierre Bemba Gombo ». Après moult tergiversations, ce dernier sera enfin fixé sur son sort le 21 juin prochain. C'est à cette date que la Chambre de première instance III de la Cour pénale internationale (CPI) pourra se prononcer définitivement sur les peines à infliger à l'ex-vice président de transition de la RDC. Elle l'a déclaré le 10 juin dernier tout en indiquant que cela se fera au cours d'une audience publique qui

sera tenue au siège de la Cour à La Haye.

À quelques jours de cette grande audience très attendue, des spéculations vont bon train quant à la nature de la peine que va encourir le leader du MLC qui a déjà passé près de huit années en prison. La procureure Fatou Bensouda avait déjà donné le ton en requérant le 18 mai dernier au minimum vingt-cinq ans de prison contre Jean-Pierre Bemba. Elle a estimé qu'une telle condamnation était proportionnelle à la gravité des crimes qu'il aurait commis et à son degré de culpabilité.

Toutefois, la dernière décision revient aux juges. Ceux-ci ont la latitude de prononcer une peine d'emprisonnement à laquelle ils peuvent ajouter une amende ou la confiscation des profits, biens et avoirs tirés directement ou indirectement des crimes. Certaines sources judiciaires n'écartent pas non plus une peine d'emprisonnement à perpétuité à infliger au Chairman au regard du caractère gravissime des faits mis à sa charge. A noter qu'une peine d'emprisonnement ne peut excéder trente ans, à l'exception des cas où l'extrême gravité des crimes. Si les juges allaient dans ce sens en se faisant l'écho des propositions de la procureure, il va sans dire qu'il s'agira de la peine la plus importante jamais décidée par la CPI.

Rappelons que Jean Pierre Bemba est reconnu coupable de crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis par sa milice en Centrafrique en 2002 et 2003.

Alain Diasso

GÉCAMINES

La descente aux enfers se poursuit

La direction de cette société minière a annoncé qu'elle allait mettre à l'arrêt des filières non rentables ou reconnues dangereuses pour ses employés, notamment à Kolwezi et Likasi

La Gécamines, ce géant minier qui, autrefois, renflouait les caisses de l'Etat à des proportions considérables, n'est devenue que l'ombre d'elle-même. Chaque jour qui passe enfonce cette grande entreprise publique dans les méandres de l'oubli, la déliquescence et la destruction. Nonobstant un plan d'investissement de 717 millions de dollars sur quatre ans tendant à la remettre en selle, les raisons de ne pas croire à une revitalisation à brève échéance de cette entreprise sont nombreuses. Elle ne présente plus les atouts pouvant booster, à brève échéance, sa régénérescence dans l'espace économique national.

L'un des signaux incitant au pessimisme concerne essentiellement la mise à l'arrêt des filières non rentables ou reconnues dangereuses pour ses employés notamment à Kolwezi et à Likasi. En tout cas, pour la direction générale, l'heure est à l'austérité à travers la poursuite du plan social mis en œuvre. Celui-ci se révèle une pilule difficile à avaler pour les agents et cadres de cette entreprise qui verront ainsi plus de 2200 emplois être supprimés endéans trois mois. Outre ces cessations anticipées d'activités, il faudrait y ajouter des mises à la retraite en cascade. Dans les milieux de la Chambre des mines, on table déjà sur la perte du nombre d'emplois à 3.000, sans compter quelque dix mille autres chez les sous-traitants.

Cette situation délétère est la conséquence de la baisse des cours des matières premières qui a entraîné de profonds réajustements dans le fonctionnement de l'appareil d'Etat avec, à la clé, une révision à la baisse des prévisions budgétaires. Le rapport de la Chambre des mines de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) portant sur le premier trimestre 2016 trouve justifiée l'option prise par la direction de la Gécamines, la baisse des cours du cuivre et du cobalt en étant l'explication principale.

A.D.

MÉDIAS

FFJ dénonce l'arrestation d'un journaliste à Kinshasa

Le professionnel des médias est la tête d'affiche d'une contestation contre la hausse des prix d'Internet.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a exigé, le 12 juin, la relaxation sans condition de Patient Ligodi, journaliste et directeur de Univers FM, une radio émettant à Kinshasa et de Politico.cd, un journal en ligne publié à partir de Kinshasa. Dans un communiqué, l'ONG a noté que Ligodi a été mis en état d'arrestation le 11 juin vers 22 heures, par des hommes en tenue civile se réclamant des services de sécurité qui l'ont interpellé avant de le conduire à un endroit non encore déterminé. FFJ a précisé que ce journaliste a été interpellé en pleine manifestation pacifique nocturne baptisée « Nuit debout »- en ressemblance avec le mouvement anti-Loi de travail en France - devant l'immeuble du gouvernement à Gombe, en signe de protestation contre la hausse de prix de fourniture de service Internet. « Ligodi doit être immédiatement libéré puisque les effets de la cause qu'il a défendue se sont non seulement ressentis dans l'opinion mais aussi puisqu'il s'agit d'une exigence pour le public d'accéder à l'information qui a été entamée. C'est une faiblesse du gouvernement et il devra l'assumer », est-il souligné dans un communiqué de chairmanship de FFJ.

Il est noté que les opérateurs de télécommunication ont tous drastiquement revu à la hausse le prix d'Internet mobile dans le pays. Il y a peu, 50 gigabits coûtaient 100 dollars américains

alors qu'aujourd'hui, le même volume coûte 500 dollars américains. « Aucune explication n'a été donnée tant par les opérateurs que par le gouvernement pour justifier cette hausse vertigineuse du coût alors que la tendance mondiale est à la gratuité », a relevé FFJ.

FFJ a fait observer que les médias ainsi que les entrepreneurs du numérique sont parmi les plus affectés. Plusieurs médias congolais ont entamé leur transformation digitale en proposant des offres adaptées à un public de plus en plus connecté. « Des "grands" médias traditionnels kinois par exemple se déploient de plus en plus sur Twitter, YouTube et Facebook en plus de leurs sites Internet. On constate également la floraison des pureplayers d'infos qui offrent une alternative aux canaux traditionnels. Ce développement va sans doute être stoppé par cette hausse du coût d'accès qui impacte déjà tant sur les producteurs d'informations que sur les consommateurs finaux », a regretté FFJ.

Cette association a également rappelé que le député Patrick Muyaya a adressé le 27 mai une question écrite au Vice-premier ministre et ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la Communication, Thomas Luhaka, sur cette hausse du coût d'Internet mobile dans le pays.

Un autre journaliste menacé sous l'instigation d'un ministre

L'ONG a, par ailleurs, désapprouvé la menace d'agression, le 09 juin, de Michel Koyakpa, journaliste à Canal Congo Télévision (CCTV).

Citant les informations qui lui sont

parvenues, FFJ a noté qu'« un groupe d'hommes munis de gourdins, accompagné d'éléments de la Police nationale armés, se réclamant du ministre de l'Aménagement du territoire, urbanisme et habitat, Omer Egwake, s'est pointé au siège de la télévision, dans la commune de la Gombe exigeant, avec agressivité et insistance, de voir Koyakpa qu'ils ont dit vouloir corriger pour des faits qu'ils ont jugés répréhensibles contre Omer Egwake, ancien membre du MLC, passé dans la Majorité présidentielle ». « Accompagnés de l'épouse du ministre, Mme Maty Pindi, ils ont cherché à m'avoir pour m'agresser en expliquant au gardien posté à l'entrée de notre chaîne que s'ils m'avaient eu, ils allaient en finir avec moi », a déclaré Koyakpa, à FFJ. FFJ a admis qu'un des proches du ministre joint au téléphone n'a pas souhaité s'exprimer. Par ailleurs, le journaliste a reconnu n'avoir réalisé aucun reportage télévisé sur une activité du ministre qui donnerait lieu à ce qui a paru à ses yeux comme une descente punitive. « Qu'il soit établi qu'il s'agit d'une affaire privée ou liée à l'exercice de son métier d'informer, la personne attaquée reste attachée à sa fonction de journaliste et la partie lésée devrait préciser la raison d'une telle menace qui s'apparente à une expédition punitive dans ce pays où les dirigeants, réputés pour la plupart détourneurs des biens de l'Etat, poursuivent tout journaliste gênant pour imputations dommageables, chef d'inculpation pour lequel, il est facilement condamné au regard d'une loi liberticide sur la presse », a dénoncé FFJ.

Lucien Dianzenza

VOTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

André Paluku Kavula convoite la deuxième vice-présidence

L'élection du 2^e vice-président de l'Assemblée nationale afin de pouvoir combler la vacance concédée à la suite du décès du regretté Timothée Kombo, aura bel et bien lieu ce mardi 14 juin 2016 à l'Hémicycle du Palais du peuple.

Les élus du peuple vont choisir un nouveau vice-président chargé du social en remplacement du regretté Timothée Kombo décédé. Parmi les douze candidats en lice figure le député André Paluku Kavula, ancien challenger de Timothée Kombo au bureau de la Chambre basse du Parlement. Cadre de l'UDPS/Tshisekedi, l'homme à la barbe blanche communément appelé « Bwana André » est originaire du Grand Nord et élu de Kinshasa dans la circonscription de Lukunga. D'après certains esprits avertis, plusieurs raisons font de celui-ci un grand favori : d'abord qu'il a déjà été candidat à ce même poste en 2012 face au défunt Kombo avec des prédispositions bien acquises. Ensuite, il est membre du Conseil des sages de l'Assemblée nationale où il fait preuve d'une grande retenue et se préoccupe assez du social des députés, qualité lui reconnue même par son électeurat de Lukunga qui attend voir un élu de Kinshasa devenir membre du bureau de cette institution pour la toute première fois. Un autre atout et pas de moindre est que le postulant jouit de la confiance de ses pairs députés



Le député André Paluku Kavula

du Grand Nord qui voudraient bien avoir une représentation au sein du bureau d'Aubin Minaku afin d'avoir une bonne lecture de la situation assez précaire qui prévaut dans cette partie du pays. On lui reconnaît les qualités d'un rassembleur, toujours discret, loyal vis-à-vis des institutions de la République et surtout très généreux.

Comme le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale est appelé à s'occuper du social des élus du peuple, l'on ose croire que le député André Paluku Kavula sera bien à la hauteur de sa tâche. C'est à croire, au regard du profil qu'il incarne, que c'est « l'Homme Providentiel » comme ne cesse de le dire plus d'un, surtout qu'il a servi le pays sur plusieurs casquettes tel que le témoigne son élogieux parcours politique.

Alain Diasso

SANTÉ

La RDC et l'Angola s'unissent contre la fièvre jaune

En marge de son séjour à New-York aux Etats-Unis où il a pris part à la réunion de haut niveau sur le sida en Afrique et dans le monde, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a échangé avec le ministre angolais de la santé, Luis Sambo Gomes sur certaines préoccupations des deux pays en matière de santé.

Le Dr Félix Kabange Numbi et Luis Sambo Gomes se sont entendus à faire front commun pour lutter contre la fièvre Jaune, cette maladie qui sévit au pays d'Eduardo dos Santos depuis le mois de décembre de l'année passée.

La fièvre Jaune qui sème la terreur à Luanda et aux frontières entre nos deux pays, explique le ministre de la Santé publique, devra être affrontée par les deux États avec des actions concertées pour le bien de tous. « C'est entre autres le contrôle des entrées et autres mouvements migratoires entre les deux pays mais aussi la vaccination contre cette dangereuse maladie », indique le Dr Félix Kabange Numbi. Pour rappel, c'est depuis le mois de décembre 2015 que l'épidémie de la fièvre jaune a été déclarée en Angola, pays frontalier à la RDC qui a aussi enregistré des cas de cette maladie importés de son voisin. Selon les humanitaires sur place en Angola, près de trois cent per-

sonnes sont décédées des suites de cette maladie qui n'a pas de traitement curatif.

En RDC, toujours dans le cadre de la prévention contre cette maladie, le ministère de la Santé publique avec l'appui de l'Oms a organisé une campagne de vaccination dans la province du Kongo-central et la ville de Kinshasa. Dans la première province, cette campagne a ciblé neuf zones de santé à risque et à Kinshasa, deux communes ont été ciblées. Il s'agit de Masina et N'djili. Ces campagnes de vaccination ont connu une forte affluence. A Kinshasa, les quantités de vaccins se sont avérées insignifiantes face aux nombreuses personnes qui tenaient à tout prix à se faire vacciner. La fièvre jaune est une maladie virale hémorragique aiguë transmise par des moustiques infectés. Elle se manifeste dans sa première phase par des maux de tête, la fièvre, l'anorexie, les douleurs musculaires, les vomissements. C'est dans la deuxième phase dite toxique que la jaunisse apparaît, le patient peut même commencer à saigner de la bouche, du nez, des oreilles. Des complications peuvent aller de mal en pis entraînant la mort. Le moustique Aedes Aegypti est le principal vecteur de la fièvre jaune. Il n'existe pas de traitement contre la fièvre jaune et la vaccination est la méthode la plus efficace comme prévention.

Aline Nzuzi

INTERVIEW

Gina Kikunda : « je suis en train de créer un orphelinat à Kinshasa »

Présidente de l'ASBL « La charité », créée à Bruxelles depuis le 14 juin 2006, Gina Kikunda développe plusieurs projets en RDC avec des Ong locales. Le 1er juillet prochain à Noisy-le-Sec (Région parisienne), elle organise, en partenariat avec « les amis des orphelins », une soirée de l'indépendance de la RDC. Une partie des bénéfices de la vente des billets sera reversée en faveur des victimes de Beni.



Gina Kikunda

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est le domaine d'activités de votre Asbl ?

Gina Kikunda : nous intervenons dans le domaine médical. Nous avons déjà travaillé avec l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles qui nous fournit du matériel médical que nous acheminons dans certains hôpitaux de Kinshasa. Nous octroyons également des fournitures scolaires pour les enfants et nous soutenons aussi financièrement des personnes dans le besoin. Ainsi, nous avons déjà eu à octroyer des fonds à des femmes afin qu'elles puissent se lancer dans le commerce et subvenir aux besoins de leurs enfants. Ce commerce consistait en l'achat des pagnes en provenance de Brazzaville qu'elles pouvaient vendre au niveau de Kinshasa. Le projet a été une réussite.

LDB : Quelle est la particularité de la soirée de l'indépendance que vous organisez le vendredi 1er juillet prochain ?

GK : A cette occasion, 1 euro de chaque billet (vendu à 25 euros) sera versé en faveur des victimes de Beni. Nous faisons également un appel de fonds envers des personnes de bonne foi qui souhaiteraient contribuer de manière plus conséquente. Nous avons aussi lancé l'opération pièces jaunes pour le Congo afin de collecter un maximum de fonds en faveur des enfants de la RDC. L'ASBL La charité en appelle donc à la générosité des Congolais pour améliorer le quotidien des enfants de Beni. Ils peuvent rapporter toutes les pièces jaunes lors de cette soirée.

LDB : comment comptez-vous répartir ces fonds ?

GK : nous travaillons avec des Ong installées à Beni et ces fonds vont leur être reversés. Ce sera donc à eux d'en faire bon usage et bénéficier à toutes les victimes des récentes atrocités. Nous avons également mis en place un bon mécanisme de suivi pour s'assurer de la bonne gestion de ces fonds.

LDB : quels sont les projets de votre ASBL ?

GK : nous avons beaucoup de projets. Je me rends à Kinshasa en juillet jusqu'à début septembre et je vais ramener des fournitures pour les enfants, en vue de la prochaine rentrée scolaire. En outre, je suis propriétaire d'un chantier à Mpsa et je compte y créer un orphelinat. Dans l'idéal, ce dernier devrait être opérationnel pour décembre 2016. Ce sera mon cadeau pour beaucoup d'enfants congolais.

LDB : Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés ?

GK : en général, c'est la douane. Légalement nous avons droit à une exonération pour tout ce qui est des dons au niveau de l'ASBL. Mais, sur place, nous devons payer des taxes et on ne tient même pas compte des documents que nous présentons. La loi en la matière n'est pas appliquée. Quand nous dédouanons du matériel à nos propres frais, nous ne pouvons plus aider plus que nous ne voudrions parce qu'une bonne partie de l'argent a été utilisée pour la douane et le transport. Les services douaniers devraient être plus flexibles. Certaines personnes commettent parfois des abus avec les dons, mais ce n'est pas une raison pour mettre tout le monde dans le même panier. Quand on bloque tout le monde, cela revient à bloquer l'acheminement de ces dons vers les personnes les plus démunies que l'on veut aider, notamment les enfants.

Patrick Ndongidi

MONDIAL 2018 – ZONE AFRIQUE

Les Léopards dans le deuxième chapeau avant le tirage au sort

Nourrissant l'ambition de prendre part à la phase finale de la Coupe du monde en 2018 en Russie, les Léopards RD-Congolais sont progressivement fixés sur les éliminatoires de cette compétition, avec le dévoilement des chapeaux avant le tirage au sort des équipes dans les groupes. En effet, la RDC partage le deuxième chapeau avec le Cap-Vert, l'Egypte, le Nigeria et le Mali.

La Fédération internationale de football association (Fifa) a dévoilé, le jeudi 9 juin 2016 à Zurich en Suisse où se trouve son siège, les différents chapeaux des équipes sur base de son classement mensuel, avant le tirage au sort des pays dans les groupes pour les éliminatoires de la Coupe du monde de football dont la phase finale se jouera en Russie en 2018. Classé 52^e au rang mondial lors de la dernière actualisation du classement-Fifa le 4 juin 2017, la RDC se retrouve ainsi dans le deuxième chapeau en compagnie du Cap-Vert, de l'Egypte, du Nigeria et du Mali.

Le premier chapeau regroupe l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal et la Tunisie, les cinq pays formant le Top 5 continental. Le troisième chapeau met ensemble le Cameroun, le Ma-



Les Léopards de la RDC

roc, la Guinée, l'Afrique du Sud et le Congo-Brazzaville. Enfin, le dernier chapeau se constitue de l'Ouganda, du Burkina Faso, de la Zambie, du Gabon et de la Guinée. La Fifa procédera au tirage au sort pour la zone Afrique prévu le 24 juin au Caire en Egypte, en considérant les résultats de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se déroulera au Gabon en 2017. L'on note ici que les Léopards de la RDC ont, à cette occasion, laminé les Barea du Madagascar à domicile par cinq buts à un.

L'on souligne ici que les équipes qui forment le premier chapeau par exemple ne se retrouveront pas dans un même groupe et donc ne s'affronteront pas. Les cinq pays du premier chapeau seront les têtes de série de cinq

groupes des éliminatoires. Les autres pays, au regard de leurs chapeaux respectifs, vont compléter les groupes qui seront donc chacun constituer de quatre équipes. Les vingt pays s'affronteront dans leurs groupes respectifs lors des éliminatoires, et les cinq premiers de cinq poules se qualifieront directement pour la phase finale de la Coupe du monde en Russie en 2018. L'Afrique enverra donc cinq représentants en terre russe. Soulignons-le, le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge s'est assigné l'objectif de qualifier la RDC pour la phase finale du mondial, un défi qui arriverait 42 ans après la seule participation congolaise (à l'époque Zaïre) à une Coupe du monde ; c'était en 1974 en Allemagne.

Martin Engimo

DIVISION 1/PLAY-OFF

DCMP et V.Club se neutralisent, Mazembe écrase Shark XI FC

Il n'y a pas eu de vainqueur à l'issue de l'acte II du derby de Kinshasa au Play-Off entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et l'AS V.Club.

Les deux clubs rivaux de la capitale s'affrontaient, le dimanche 12 juin 2016 au stade des Martyrs de Kinshasa, dans le cadre de la manche retour de Play-Off du championnat national de football (Division 1). Score de la partie, zéro but partout. L'on se rappelle lors de la première confrontation à la manche aller du Play-Off, V.Club s'était imposé par trois buts à un. C'est sous une forte tension que la rencontre s'est déroulée le dimanche 12 juin 2016. Tout serait partie d'une dispute entre les stadiers de deux équipes, des affrontements entre eux dans les tribunes.

Et la police a réagi promptement, et peut-être avec un peu de démesure en balançant des grenades lacrymogènes dans les gradins à la fin de la première période. Les deux équipes ont mis bien plus de quinze minutes requises pour revenir sur l'aire de jeu et reprendre la deuxième mi-temps. En fait, il y a eu trente-cinq minutes d'arrêt de jeu avant une relative accalmie.

Sur le terrain, il s'est aussi agi d'un face-à-face tactique entre deux amis techniciens du football, Florent Ibenge Ikwange pour V.Club, et Otis Ngoma Kondi sur le banc du Daring

Club Motema Pembe. Les deux avaient dirigé ensemble les Léopards de la RDC lors du match amical contre l'équipe de France A' en 2008 à Marbella en Espagne (0-0). Matampi a bien gardé les perches des Immaculés, et dans le champ, Mukoko Amale, Keita, Ladji, Manitu alias Zododo, Zito, Doxa Gikanji, Yannick Bangala Litombo, Ricky Tulenge, Junior Koné, Musingu Tempo. Du côté de V.Club, on a noté, au coup d'envoi, la présence sur le terrain du gardien de but Nelson Lukong, Landu Puati, Dido Bafola, Lomalisa, Padou Bompunga, Glody Ngonda, Nelson Munganga, Guy Lusadis, Richard Kule Mbombo, Bernard Morisson, Mukoko Batezadio.

Les deux équipes ont, d'un côté comme de l'autre, multiplié des offensives. Les changements opérés de part et d'autres, avec les entrées de Yannick Mbidi (à la place de Junior Koné) du côté des Immaculés, et de Serby Alongo à la place du Ghanéen Morisson et le Swazilandais Tshikisha (à la place de Guy Lusadis) chez les Dauphins Noirs n'ont pas modifié le cours de la partie. Au coup de sifflet final, le score a été de zéro but partout.

Mazembe écrase Shark...

À Lubumbashi, le TP Mazembe a surplombé la formation de Shark XI FC par trois buts à zéro. Le coach français des Cor-



Otis Ngoma et Florent Ibenge, duel tactique entre DCMP et V.Club (photo leopardsfoot.com -archive-)

beaux de l'ex-Katanga a titularisé le gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohhou, et dans le champ Yaw Frimpong, Joël Kimwaki, Luyindama, Kasusula, Merveille Bope, Nathan Sinkala, Given Singuluma, Salomon Asante, Jonathan Bolingi et Rainford Kalaba. Le technicien congolo-ivoirien Bruno Bla a pour sa part aligné Mabula dans les perches, Mbembe, Bikoko, Ikuku, Bivala, Bindanda, Kisombe, Emomo, Bakulu, Nguhubi et Maisha dans le champ. Mazembe a ouvert à la marque à la 43e minute. Le Zambien Given Singuluma, de la tête sur un centre de Frimpong, trompait

le portier Mabula. Le deuxième but a été inscrit à la 49e minute par un autre Zambien, Nathan Sinkala, sur une passe du Ghanéen Salomon Asante. Et enfin, à la 86e minute, l'Ivoirien Roger-Claver Assalé (qui a pris la place de Singuluma à la 77e minute), a achevé le calvaire des Requins Bleus de Kinshasa avec le troisième but de Mazembe, sur une passe en profondeur de Joël Kimwaki.

Match arrêté entre Muungano et Sanga Balende

Au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu au Sud-Kivu, la rencontre entre l'OC Muungano et Sa Majesté

Sanga Balende s'est arrêté à la 15e minute de jeu, à cause des incidents provoqués par les supporters de Muungano. Ils ont été mécontents de la décision de l'arbitre de la partie d'exclure un joueur du club local. L'on apprend que l'arbitre a même été agressé par ces supporters, beaucoup plus fauteurs de troubles que sportifs. Sanga Balende est donc en passe de remporter cette rencontre par forfait. Au classement, Sanga Balende peut prétendre disposer de 27 points, Mazembe totalise pour sa part 24 points. V.Club compte 22 points, alors que DCMP atteint la barre de 19 points.

Martin Engimo

HOMMAGE

Le portrait de Papa Wemba placé dans le sanctuaire de la paix du Culpac

Le prophète Dominique Khonde de l'église Liloba ya Nzambe, en sa qualité de ministre universel pour la paix du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a dévoilé, le samedi 11 juin 2016 à la Cité de la Paix, siège du Culpac à Kinshasa, le portrait du dernier roi de la rumba congolaise, Papa Wemba, décédé le 24 avril 2016 sur la scène du Femua à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Le chanteur a donc rejoint le panthéon des penseurs universels pour la paix du Culpac. La cérémonie s'est déroulée en présence de Fatuma Inona, bourgmestre de la commune de Ngaliema, de Benoît Yulama, représentant du ministère de l'Intérieur, et d'une représentante du ministère des Affaires étrangères, de Riva Kalimasi, acteur dans le film « La vie est belle » avec Papa Wemba dans le rôle principal, de Jules Masua et de Senado du staff du chanteur décédé, et d'autres invités. Papa Wemba rejoint dans le sanctuaire de la paix du Culpac d'autres penseurs universels de la paix et personnalités illustres, notamment, Simon Kimbangu, Kimpa Vita, Nelson Mandela, Desmond Tutu, Abdou Diouf, Dominique Khonde, Mahatma Gandhi, Mère



Le Sg du Culpac Daniel Santu, le ministre universel de la paix Dominique Khonde et la Bourgmestre Fatuma de Ngaliema devant le drapeau au siège du Culpac

Theresa, Martin Luther King, Abbé Pierre, Jean-Paul II et Lady Diana. Mais bien avant le dévoilement du portrait de Papa Wemba, le ministre universel de la paix Dominique Khonde, avec à ses côtés le secrétaire général du Culpac Daniel Santu Biko, a élevé le drapeau de la RDC pour la première fois dans la cité de la paix. « Plusieurs drapeaux sont ici car la cité de la paix représente toutes les nations du monde, nous avons privilégié notre pays

pour monter ce drapeau qui fait notre fierté, pour signifier que la paix doit résider dans notre pays », a souligné le secrétaire général Daniel Santu Biko.

Et à propos du portrait de Papa Wemba placé dans le sanctuaire, il a indiqué : « Papa Wemba a été un penseur universel pour la paix au niveau du Culpac. Il devrait être officiellement établi penseur universel pour la paix le 4 juin 2016 lors de la grande cérémonie au stade des

Martyrs de Kinshasa, une date fixée bien avant sa mort. Malheureusement, c'est sa fille Orphée qui a reçu à titre posthume son trophée, avec la chanson qu'il a enregistrée pour la paix et l'éducation pour tous. Le Culpac l'a ainsi immortalisé en plaçant son trophée à côté d'autres grandes personnalités du monde qui ont œuvré pour la paix, telles Nelson Mandela, Abdou Diouf, Mahatma Gandhi, etc. ». Ami de Papa Wemba

et partenaire dans le film « La vie est belle », Riva Kalimasi alias Riva Delo Pipo a avec émotion déclaré après le dévoilement du portrait de l'illustre disparu dans le sanctuaire de la paix du Culpac : « Cela me va droit au cœur; d'autant plus qu'il ne l'a pas cherché. Il a été reconnu par les autres, ses adulateurs, personnellement, je me dis qu'il est à sa place. Papa Wemba était rassembleur; un homme de la paix, cela me va droit au cœur de savoir qu'il est aux côtés des gens de la trempe de Nelson Mandela, Gandhi, l'Abbé Pierre, etc. et comme par hasard, ce sont toutes ces personnalités que Papa Wemba avait, en son temps dans l'une de ses œuvres, célébrées et chantées, le voilà qui se retrouve parmi elles, ce n'est qu'un juste retour des choses ». Livrant ses impressions sur sa présence à la Cité de la Paix, la bourgmestre Fatuma Inona de Ngaliema, a confié : « Mes impressions ne peuvent qu'être bonnes là où l'on parle de la paix, surtout c'est notre juridiction, j'ai à cet effet invité les responsables afin que cette façon de vivre soit intégrée dans tous les coins de la commune de Ngaliema ».

Martin Engimo

TOTAL E & P CONGO

Les techniciens de soudure des entreprises partenaires en formation

Une formation en soudage de quatre techniciens représentant les entreprises locales est organisée depuis le 6 juin à Pointe-Noire dans le cadre du partenariat signé entre le Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) et la Société Total E& P Congo en présence de Jeannin Ndamba, expert en formation PADE /FACP.

Quatre techniciens issus des entreprises locales à savoir Isic Group, Prozydak, ST2C, et T-Diap prennent part à la formation dispensée par Laurent Carbonell, ingénieur soudeur diplômé, référent technique formation expertise à l'Institut de soudure.

Les quatre techniciens seront présentés au certificat international de soudage (IWS) après la formation de sept semaines au centre de formation du KM 4 de Total E& P Congo et dans les ateliers des différentes entreprises. Cette formation en matière de construction métallique suivant les normes qualités requises par les standards internationaux sera complétée par une qualification de mode opératoire de soudage (QMOS) délivrée par CETE APAVE.

À l'issue de ce processus de formation et de coaching, les entreprises seront habilités à travailler sur les classes de tuyauterie critiques et exécuter un cahier de charge soudage, dans les règles



Laurent Carbonell dispensant son cours crédit photo «Adiac»

de l'art et de qualité, exigées par les grandes entreprises. « Les opérations de soudage étant très compliquées, la plupart des normes internationales conseillent que les opérateurs de soudage lors des fabrications soient suivis par de coordonnateurs en soudage à trois niveaux : le niveau spécialisé, le niveau technologique et le niveau ingénieur. Pour chacun des niveaux, il y a des formations qui sont proposées. Suite à ces formations, les candidats subissent un examen et les admis reçoivent un diplôme de spécialiste de technologie ou d'ingénieur en soudage par exemple », a dit Laurent Carbonell qui a loué l'assiduité et l'application des techniciens de soudure en formation.

De leur côté, les techniciens en soudage ont promis capitaliser les acquis de la formation dans leurs entreprises respectives.

Pour Jeannin Ndamba, expert du PADE /FACP, cette formation obéit au vœu exprimé par les entreprises congolaises partenaires de la société Total E& P Congo, celui de voir leurs capacités être renforcées en matière de soudage pour qu'elles puissent travailler selon les normes internationalement reconnues.

Cette formation est la matérialisation du partenariat PADE / Total E & P Congo. Les entités « contenu local » et le développement durable de Total E & P Congo sont au centre d'un processus d'appui et d'accompagnement des entreprises et organisations communautaires.

Hervé Brice Mampouya

Le MCDDI lance le tournoi pour la paix

La 1^{re} édition du tournoi Bernard Bakana Kolelas a été lancée le 12 juin au stade Tata Loboko dans le 3^e arrondissement Tié Tié de Pointe-Noire par Yvon Claise Baboutana, président départemental du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI). Ce, en présence de Benjamin Mouanda, représentant le directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire; des responsables départementaux du MCDDI et des sportifs.

ne tombent pas, qui se soutiennent les unes les autres sont soutenues par l'énergie divine, et nous avons besoin de cette énergie ».

Selon Yvon Claise Baboutana, « Le choix de la date du 12 juin et de la catégorie des juniors n'est pas anodin. Le 12 juin est la date de naissance de Bernard Kolelas et la catégorie junior a été choisie car c'est la couche qui est souvent victime de manipulation par les marchands d'illusions. Et de renchérir que durant le tournoi, il sera organisé au siège du MCDDI à Mpaka, des sessions sur les thématiques de la paix, une façon de conscientiser cette jeu-

Ce tournoi qui regroupe 6 équipes juniors représentant les six arrondissements de la ville a été organisé pour rendre hommage au patriarche Bernard Bakana Kolelas qui, durant toute sa vie politique a lutté pour l'instauration de la démocratie et de la paix dans le pays. « La paix est définie comme

état de concorde, d'accord entre les membres d'un groupe, d'une famille. C'est aussi la tranquillité de l'âme », a rappelé le président départemental du MCDDI, et d'ajouter que Bernard Bakana Kolelas dans son dernier discours au Centre sportif de Makélékélé disait « Pour les quelques jours qui nous restent, nous devons laisser un Congo uni du Nord au Sud, sans distinction aucune, et pour y arriver, nous devons cultiver l'amour entre nous car les étoiles qui



Yvon Claise Baboutana (au centre) saluant les équipes

nesse, car aujourd'hui, pour vivre de façon palpable la marche vers le développement, nous avons besoin de paix ». L'initiative a été louée par le représentant du directeur départemental des sports et de l'éducation physique qui, en compagnie du président départemental du MCDDI, a donné le coup d'envoi du match d'ouverture qui a vu l'équipe Tié Tié étriiller par Mongo Mpoukou sur le score sans appel de 5 buts à 1.

H.B.M.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CYCLISME

François Malanda conteste les critères de sélection à la fédération nationale

Le coureur cycliste congolais a traité de moins sérieux la Fédération congolaise de Cyclisme (Fécocy) dans la sélection des athlètes pouvant représenter le Congo dans les compétitions de haut niveau « On prend les mêmes et on recommence ».



Le coureur cycliste François Malanda donnant son point de vue sur la marche du cyclisme congolais (Photo Adiac)

Cette expression traduit bien la réalité de la Fécocy telle que nous l'a présentée François Malanda. Depuis le 4 juin explique le vice-champion du Congo, cinq coureurs cyclistes congolais au lieu de six, participent au tour de la République démocratique du Congo (RDC). Parmi eux, quatre qui ont brillamment échoué lors des derniers Jeux africains, puisque le résultat plaçait le Congo à la dernière position au classement final. Selon lui, les cinq coureurs ont été contactés par téléphone. Ils n'ont jamais été soumis à aucun test ni préparation pour prétendre défendre les couleurs nationales à l'extérieur. « Je me suis renseigné sur les critères de sélection. On me confirme qu'ils ont fait la sélection sur la base des Jeux africains. J'étais surpris puisqu'au cours de cette compétition, ils n'ont pas été à la hauteur », a commenté celui qui se dit meilleur sprinteur du Congo. Il n'avait pas participé aux Jeux africains pour des raisons qu'il ignore.

D'après lui, les premières informations de la prestation des Congolais en RDC ne sont pas rassurantes. Ces cyclistes se seraient essouffés dès le 1er kilomètre du tour d'où son inquiétude quant à l'avenir des coureurs congolais. Pendant toute l'olympiade qui s'achève d'ailleurs après les Jeux Olympiques de Rio, la Fécocy a manqué d'initiatives pour relancer la discipline. « Le président de la fédération est en train de sacrifier toute une génération pour ses propres intérêts. Depuis qu'il a pris les rênes de la Fécocy, il n'a organisé aucun championnat national excepté celui regroupant les coureurs des moins de 14 ans ». Devant ce constat amer, François Malanda appelle à l'intervention du ministère des Sports pour mettre de l'ordre dans la maison des cyclistes congolais.

James Golden Eloué

HUITIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DU CONGO

Trois équipes de Ligue 2 bien au rendez-vous

Le Centre d'étude et sport La Djiri (CESD), Ajax de Ouenzé et l'AS Otoho, tous clubs de Ligue 2, comptent parmi les douze gagnants du troisième tour assurés de disputer les huitièmes de finale de la Coupe du Congo. Avec eux, deux habitués des finales.

L'Athlétic club Léopards a bien assumé son statut de la meilleure attaque de Ligue 1. Les Fauves du Niari ont enfilé la taille XXL face au FC Abeilles puis ils se sont imposés sur un score sans appel de 9-0. Les Diables noirs, tenant du titre ont pas eu la moindre pitié face à Yaba sport. Les Diablotins l'emportent sur un score de 6-1. Le CESD a éliminé Tongo football club, un club de Ligue 1 en lui imposant une défaite de 3-0. BNG a aussi écarté un club de

Ligue 1. Il a battu le FC Kondzo sur un score étriqué d'un but à zéro. L'Association sportive Ponténégrine a privé l'AS Cheminots des huitièmes de finale. Elle s'impose 2-1.

Les équipes les mieux classées de la Ligue 1 en difficulté

L'Interclub a battu l'Etoile du Congo, troisième au championnat Ligue 1 (5-4) aux tirs au but, après un score d'un but partout au temps réglementaire. La Jeunesse sportive de Talangaï, deuxième s'est inclinée également aux tirs au but face à Patronage Sainte-Anne 5-3, après un score de parité d'un but partout. Le Club athlétique renaissance aiglon est tombé devant AS Kimbonguela 4-5, après un nul blanc au

temps réglementaire. L'As Otoho a été plus réaliste aux tirs au but devant la Jeunesse sportive de Poto-Poto 4-1 après un nul de 0-0. Ajax de Ouenzé a eu raison de Munisport 5-4 aux tirs au but après un score d'un but partout au temps réglementaire. Nico-Nicoyé a écarté Pigeon vert également aux tirs au but 4-3, après un nul de zéro partout. Douze, le nombre n'est pas suffisant pour disputer les huitièmes de finale, il en faut seize. Dans ce genre de cas, il n'est pas exclu que la commission d'organisation des compétitions repêche les quatre mauvais perdants. Les équipes éliminées après des scores d'un but partout au temps réglementaire feraient bien partie pour compléter le tableau. Mais la nouvelle n'a pas été confirmée

J.G.E.

ELIMINATOIRES CAN U-20

Les Diables rouges juniors attendront la 21^e édition

Après le nul de 1-1 à l'aller, le onze national U-20 a concédé un nul de 2-2 contre les Etalons du Burkina Faso. Des Nuls synonymes d'élimination du Congo qui doit se remettre en question en attendant la prochaine édition.

Il suffisait d'un nul (0-0) pour que les Diables rouges juniors se qualifient pour le prochain tour, à défaut d'une victoire bien sûr. Malheureusement pour eux, les Etalons juniors du Burkina Faso leur ont compliqué l'équation. Ces derniers ont, en effet, réussi à revenir à la marque à deux reprises. Après l'ouverture du score par Deldy Ngoyi, à la 55^e minute, Trésor Karidiola a remis les deux équipes à égalité quatre minutes plus tard. A la 83^e minute, Charly Bopossa entré en deuxième mi-temps, a permis au Congo de prendre l'avantage mais dans la dernière minute du temps additionnel, Ismaël Lingani a égalisé. A deux buts partout, le Burkina Faso a obtenu sa qua-

lification grâce au goal average. « On savait qu'un nul avec but pouvait nous qualifier. Ainsi, nous avons aligné beaucoup de joueurs offensifs », a expliqué l'entraîneur burkinabè, Sanogo Moussa Falcao. Une stratégie

gestion du temps additionnel qui nous a coûté cher. Mais il faut dire les choses de manière claire. Le Burkina Faso a eu six mois de préparation avec quatre matchs internationaux. Nous avons juste quelques



Les Diables rouges juniors Crédit photo Adiac

qui a permis à son équipe de surcharger la défense congolaise jusqu'à la faire céder. Le schéma a payé. Par contre, l'entraîneur des Diables rouges, Paolo Berettini, déçu de l'élimination n'a pas manqué de féliciter ses joueurs. « L'équipe a bien joué. Elle a juste manqué un peu d'expérience dans la

temps en disputant des matchs avec les clubs de Brazzaville », a-t-il déclaré. Quoi que l'on dise, le football congolais traverse ses heures sombres, une année blanche. Après l'élimination des seniors, en effet, le tour est revenu aux juniors. Succession d'échecs.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Le programme de la phase retour

La Commission d'organisation des compétitions nationales a publié le calendrier de la phase retour du championnat national Ligue 1. La manche décisive de la compétition débutera le 17 juin pour s'achever le 18 septembre prochain.

Le programme des cinq premières journées de la phase retour

20^e journée

Vendredi 17 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat : Tongo FC-FC Kondzo et Interclub-AS Kimbonguela (ASK).

Samedi 18 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat : Cara-Munisport et Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP)- Jeunes Fauves. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Association sportive Ponténégrine (ASP)-Nico-Nicoyé.

Dimanche 19 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat : Jeunesse sportive de Talangaï (JST)-La Mancha et Saint-Michel de Ouenzé

(SMO)-Diables noirs. Au Complexe sportif de Pointe-Noire :Pigeon vert-Patronage Sainte-Anne et V Club Mokanda-Etoile du Congo. Au Stade Denis -Sassou-N'Gouesso : AC Léopards-AS Cheminots.

21^e journée :

Mardi 21 juin au Complexe sportif de Pointe-Noire : Nico-Nicoyé-Interclub

Mercredi 22 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat : JSP-Munisport et JST-Jeunes Fauves. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : AS Cheminots-Pigeon vert et ASP-ASK.

Jeudi 23 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat : SMO-Tongo FC et Patronage Sainte-Anne-Etoile du Congo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : V Club Mokanda-FC Kondzo et La Mancha-Cara. Au stade Denis-Sassou-N'Gouesso : AC Léopards-Diables noirs

22^e journée :

Mardi 28 juin au Complexe sportif de Pointe-

Noire : Munisport-ASK.

Mercredi 29 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat : JSP-Patronage Sainte-Anne et JST -Cara. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Nico-Nicoyé-AS Cheminots et ASP-Diables noirs. Au stade Denis-Sassou-N'Gouesso : AC Léopards-SMO. Jeudi 30 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat : Etoile du Congo-Pigeon vert et Interclub-FC Kondzo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : La Mancha-Tongo FC et V Club Mokanda-Jeunes Fauves.

23^e journée :

Samedi 2 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : Diables noirs- Interclub et Patronage Sainte-Anne-SMO. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : V Club Mokanda-Pigeon vert et Nico-Nicoyé-ASK.

Dimanche 3 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : FC Kondzo-AS Cheminots et

Etoile du Congo-AC Léopards. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : ASP-Munisport et La Mancha-Jeunes Fauves

Lundi 4 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : JSP-JST et Tongo FC -Cara.

24^e journée :

Mercredi 6 juillet au Complexe sportif de Pointe-Noire : Nico-Nicoyé-JST.

Samedi 9 juillet au Complexe sportif de Pointe-Noire : Pigeon vert-JSP et ASP-Jeunes Fauves. Au stade Alphonse-Massamba-Débat : Patronage Sainte-Anne-Tongo FC.

Dimanche 10 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat : Cara-Interclub et Diables noirs-FC Kondzo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire : Munisport-SMO et La Mancha-AS Cheminots. A Kinkala, ASK-Etoile du Congo et au stade Denis- Sassou- N'Gouesso, AC Léopards- V Club Mokanda.

J.G.E.